SOCIÉTÉ

DE

PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE

1885

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

DE

PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE

1885

Première Année. — Tome I.



PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1886

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE

Composition du Bureau.

Président.	M. Charcot.
Vice-présidents . . .	MM. Paul Janet et Ribot.
Secrétaire général. .	M. Ch. Richet.
Secrétaires	MM. Ch. Féré et E. Gley.
Trésorier-archiviste .	M. H. Ferrari.

Membres titulaires.

MM. G. Ballet.
Beaunis.
Binet.
Bourneville.
Cotard.
Fr. Franck.
H. Joly.
Keraval.
Landouzy.
Le Grand du Saulle.
Létourneau.
Magnan.
Manouvrier.
Marie.
Marillier.
H. Marion.
L. Olivier.
Perrier.
Rabier.
P. Richer.
Ritti.
Rondeau.
Ruault.
Tannery.
H. de Varigny.

Membres honoraires.

MM. Charcot.
Janet.
Ribot.
Taine.

Membres associés.

MM. Azam.
Barety.
Bertrand.
Bourru.
Burot.
Espinas.
Fouillée (Alfred).
Gerente (F.).
C. Gessard.
Guéroult (G.).
Guyau.
Héricourt (J.).
Janet (Pierre).
Laennec.
Lépine.
Mabille.
de Musgrave-Clay.
Paulhan.
Pierret.
Pitres.
Tarde (G.).

Membres correspondants.

Allemagne.

MM. Ebbinghaus.
Erb (W.).
Exner.
Heidenhain.
Helmholtz.
Kussmaul.
Pfluger.
Preyer.
Wundt.

ANGLETERRE.

MM. Bastian (Charlton).
Broadbent.
Ferrier (David).
Galton (Francis).
Hack Tuke.
Maudsley.
Myers (Frédéric).
Romanès.
Russell-Reynolds.
Sully (James).
de Watteville.

BELGIQUE.

MM. Delbœuf.

ÉTATS-UNIS.

M. William (James).

ITALIE.

MM. Ferri (Enrico).
Garofalo.
Lombroso.
Lussana (Filippo).
Mantegazza.
Morselli (H.).
Mosso.
Tamburini.

PAYS-BAS.

M. Donders.

RUSSIE.

MM. Dogiel.
N. Grote.
Mendelssohn.
Mierzejewski.
Ochorowicz.

SUÈDE.

M. Kjelberg.

SUISSE.

MM. Herzen.
Schiff (Maurice).

NOTES SUR LE HACHICH[1]

Par MM. E. Gley, Ch. Richet et P. Rondeau

Nos expériences sur le hachich ont été faites, d'une part sur nous-mêmes, d'autre part sur les animaux. Nous avons pu constater quelques particularités nouvelles, qui nous ont paru intéressantes à exposer. En outre, nous avons vérifié l'exactitude des observations anciennes; mais nous indiquerons seulement ici ce qui n'avait pas été décrit encore.

A. *Nature de la préparation.* — Tout ce qui a trait à la préparation pharmacologique et chimique du hachich est très insuffisant. Nous avons d'abord essayé une préparation pure, sans mélange de substance autre que le produit même de la plante; notre premier hachich a été préparé en traitant à froid par l'éther 500 grammes de sommités des fleurs du *Cannabis Indica*, envoyées de Biskra en Algérie. Nous avons obtenu un liquide fortement coloré en vert avec des reflets rouges très accentués; les substances contenues dans la solution éthérée étaient l'essence et la chlorophylle. Par la distillation, une partie de l'essence distillait à l'état d'huile verdâtre très dense, vraisemblablement le *Cannabène* de Personne.

En évaporant l'éther, il restait une substance semi-liquide verdâtre. 5 cc. du liquide contenaient 50 centigrammes de matières solides; ces 50 centigrammes étaient mélangés avec de la farine et du sucre, de manière à faire des pilules faciles à absorber. Deux de ces pilules, administrées à un lapin, n'ont pas produit d'effet appréciable; il en fut de même quand nous donnâmes la même dose à un pigeon de 350 grammes. Cependant, la même quantité administrée à l'un de nous (G...) eut des effets très marqués. Ce résultat, négatif pour les animaux, est assez intéressant; il prouve que le hachich, poison de l'intelligence, ne doit produire d'effet, à faible dose, que quand les centres nerveux intellectuels sont très développés.

Les effets de cette huile essentielle sont à la fois, sur l'homme, physiques et psychiques; les premiers peuvent amener un véritable empoisonnement (nous l'avons observé sur l'un de nous); avec une autre préparation, les effets physiques sont nuls et les effets psychiques très accentués.

1. Communication faite à la séance du 30 mars 1885. Présidence de M. Charcot.

Un jeune étudiant de nos amis a éprouvé en prenant cette huile une grande dépression morale, une lassitude marquée et peu d'effets psychiques, tandis qu'avec le *Dawamesc* les symptômes d'excitation intellectuelle ont été très marqués, plus fugitifs et sans effets physiques désagréables. [1].

Il serait intéressant de reprendre l'étude pharmaceutique de ces hachichs différents, car la variété et l'infidélité des effets thérapeutiques dépendent sans doute de l'absence d'une préparation identique.

B. *Effets sur les animaux.* — Le chien est plus sensible au hachich que le lapin et le pigeon, mais encore beaucoup moins que l'homme. En tenant compte des poids respectifs des chiens et des hommes sur lesquels nous avons expérimenté, on peut dire qu'il faut donner au chien une dose trente fois plus forte qu'à l'homme. On peut par là apprécier indirectement la différence d'excitabilité intellectuelle chez l'homme et chez les animaux, même supérieurs.

Un chien auquel on donna, par injection intra-veineuse, 15 cc. de la solution éthérée d'essence, présenta des troubles névro-musculaires, titubation, tremblements, incoordination, etc., phénomènes qui ont été déjà décrits par l'un de nous [2]. Mais le phénomène qui a surtout attiré notre attention et qui mérite d'être expressément mentionné, c'est une excitabilité exagérée pour les excitations sensorielles, qui se traduit par des frayeurs extraordinaires.

A notre premier chien mis en expérience, nous montrons un lapin blanc; notre chien est pris d'une terreur extrême et se sauve dans un coin sombre. La vue d'un objet brillant, et spécialement de l'eau placée dans un cristallisoir, produit la même terreur. A plusieurs reprises, rien qu'en voyant de l'eau, il a été pris d'une véritable attaque convulsive. Sur le même chien, le lendemain, et sur d'autres chiens encore, ce même phénomène d'hydrophobie a pu être nettement constaté.

Si l'on rapproche cette étonnante hydrophobie par empoisonnement du symptôme hydrophobie constaté chez les chiens enragés, on trouve une remarquable identité. C'est que, dans l'un et l'autre cas, il y a réac-

1. Ce *Dawamesc* nous a été envoyé du Caire. Voici quelle en est la préparation :

Sucre	24	parties.
Eau	10	—
Sommités des fleurs de Cannabis	1	—

Piler le tout et faire cuire pendant 15 minutes.

Ajouter une cuillerée à soupe de jus de citron et :

Canelle	2	parties.
Girofle	1	—
Cardamone	1/2	—
Muscade	2	—
Musc	1/4	—
Noisettes	2	—
Amandes de pin	2	—

A prendre un morceau gros comme une noisette, soit pur, soit délayé dans du café.

2. Ch. Richet. *L'homme et l'intelligence*, page 494.

tion exagérée du même appareil organique, c'est-à-dire du bulbe. On sait que dans la rage c'est dans le bulbe que siègent les lésions et, d'autre part, tous les symptômes de l'intoxication par le hachich (raideurs du cou, respiration saccadée, etc.), indiquent que le poison agit d'abord sur la portion bulbaire et cervicale de la moelle, surtout chez les animaux.

En tous cas, nous croyons que, jusqu'ici, le hachich est la seule substance toxique dont l'absorption provoque le symptôme hydrophobie.

Sur un autre chien, une dose plus forte (25 cc.), injectée assez rapidement dans les veines, a provoqué une violente attaque convulsive épileptiforme. L'amiral s'agite avec fureur, pousse des hurlements anxieux, comme s'il était en proie à des visions effroyables; le tableau de cet empoisonnement rappelle celui que donnent les chiens empoisonnés par l'essence d'absinthe.

Remarquons, à ce propos, qu'il y a entre les anesthésiques, les narcotiques et les convulsivants une série de transitions insaisissables : le hachich, substance convulsivante, est aussi une substance narcotique (effet terminal), de même que l'éther et l'alcool, qui provoquent l'ivresse à certains moments de leur action, provoquent ensuite le sommeil, la stupeur et le coma.

C. *Effets psychiques sur l'homme.* — 1° *Mouvements fibrillaires inconscients.* — Comme dans le hachich un des principaux effets est la rapidité du geste et la traduction immédiate par un geste des idées et des images on pouvait se demander si, ce qui n'existe pas à l'état normal chez beaucoup de sujets, les mouvements fibrillaires inconscients de la main dépendant de certaines représentations mentales, ne viendraient pas à apparaître après l'empoisonnement par le hachich [1]. L'expérience a confirmé d'une manière éclatante nos prévisions. G..., qui, à l'état normal n'a aucun mouvement fibrillaire inconscient qui traduise ses conceptions et ses images, sous l'influence du hachich les a de la manière la plus nette, avec une vivacité et une vigueur qu'on a de la peine à soupçonner. De même, le jeune étudiant dont nous avons parlé plus haut, avait aussi des mouvements fibrillaires sous l'influence des images, des représentations mentales.

2° *Durée du temps de réaction.* — Ainsi qu'avec presque toutes les substances toxiques, malgré l'excitabilité exagérée, il y a un ralentissement de la réaction psychique volontaire, ralentissement qui est considérable. Nos expériences ont porté sur la durée des sensations tactiles et sur celle des sensations auditives. Nous ne donnerons que les chiffres que nous avons obtenus pour les premières, mais nous avons aussi constaté un très grand retard pour les sensations auditives.

1. Voyez nos communications sur ce sujet : Ch. Richet, *Bulletins de la Société de Biologie*, 31 mai 1884, et E. Gley, *Ibid.*, 5 juillet 1884.

1° *Etat normal.*

Gley.	1re réponse.	0″252	Rondeau.	1re réponse.	0″201	Richet.	1re réponse.	0″280
	2e —	0″198		2e —	0″216		2e —	0″280
	3e —	0″183		3e —	0″165	—	1re réponse.	0″270
—	1re réponse.	0″216	—	1re réponse.	0″329		2e —	0″190
	2e —	0″162		2e —	0″205		3e —	0″176

Moyenne. 0″211.

Si, au contraire, nous prenons la moyenne des individus hachichés, nous trouvons un résultat bien différent, et la période de réaction est énormément accrue :

L.....	1re réponse.	0″340	R.....	1re réponse.	»
	2e —	0″936		2e —	0″660
—	1e —	0″292	—	1re —	»
	2e —	0″479		2e —	0″367
			—	1re —	0″403
				2e —	0″522
				3e —	»
				4e —	8″435

Moyenne. 0″492.

Sur ce même La.... le lendemain, alors que les effets du hachich étaient à peu près complètement dissipés, nous avons eu les réactions suivantes :

1re réponse.	0″238
2e —	0″212
3e —	0″198
1re —	0″281
2e —	0″238
3e —	0″223

Moyenne. 0″232.

On voit que sous l'influence du hachich la réaction volontaire est extrêmement ralentie, puisqu'elle tombe d'un cinquième de seconde à une demi-seconde à peu près.

On remarquera sans doute aussi, en voyant les chiffres de nos expériences, que, chez les individus normaux, la durée de la réaction diminue assez promptement avec l'habitude, ce qui était d'ailleurs déjà connu. Dans une série de quatre expériences, successivement on voit diminuer la seconde réponse par rapport à la première, etc. Il semble qu'avec le hachich, cette décroissance n'existe pas, et, qu'au contraire, la durée de la réaction soit de plus en plus longue.

En outre l'individu hachiché quelquefois ne répond pas, quoiqu'il ait bien l'intention de répondre, et il lui arrive au bout d'une ou deux secondes d'être surpris pour ainsi dire dans son rêve et de constater avec un certain étonnement qu'il n'a pas répondu.

En effet, l'état intellectuel des hachichés peut se caractériser par les mots : *distraction, divagation*. Or, pour la rapidité de la réponse aux excitations, un grand degré d'attention est nécessaire, c'est précisément cette attention qui fait défaut dans l'empoisonnement hachichique.

D. *Quelques autres phénomènes psychologiques.* — Le jeune étu-

diant, dont nous avons parlé plus haut, a présenté plusieurs fois de l'*aboulie*. Pendant son dîner, quelques heures après avoir pris l'essence, son pied ayant rencontré celui d'une autre personne assise à côté de lui, il le retire, puis ne sait plus que faire ; se demande s'il faut le tenir levé ou l'abaisser et reste ainsi hésitant un bon moment. De même il ne peut, à plusieurs reprises, tendre son assiette pour se faire servir, quoiqu'il le désire.

Une autre forme d'aboulie, c'est l'impulsion involontaire, irréfléchie, subite. L... ayant pris 3 grammes de Dawamesc et se trouvant au laboratoire, voit une petite chienne qui est devant lui (celle-là même qui avait pris 12 grammes de Dawamesc la veille). Brusquement, il la saisit par la peau du cou et la jette au milieu de la pièce. Quand on lui demande la raison de cette action bizare, il dit : qu'il n'y a été pour rien et qu'il a cru que c'était une autre personne qui agissait ainsi, qu'il regrette d'ailleurs son action. Nous avons vu chez le même sujet et chez un autre se produire d'autres impulsions.

Si on rapproche ces faits de l'abondance des idées, de leur mobilité, on voit qu'il y a comme un commencement de désintégration de la conscience. Pour que nous ayons conscience d'une idée et conscience du moi, il faut un certain degré d'attention ; il faut que l'idée demeure quelque temps dans le champ de vision mentale. Or, dans l'hyperidéation hachichique, l'attention est trop distraite par l'abondance et la rapidité des idées, pour que la conscience ne subisse pas un commencement d'altération.

Notons un dernier phénomène qui établit une ressemblance curieuse entre l'intoxication de l'homme et celle du chien. Un chien qui a pris du Dawamesc témoigne une frayeur vive au moindre mouvement qu'on fait. Si l'on approche la main de ses yeux, involontairement il détourne la tête et cligne des paupières, comme s'il y avait une exagération maladive de l'excitabilité sensorielle. On peut appeler réflexe psychique de fuite le mouvement qu'on fait pour se soustraire à une excitation. Ce réflexe psychique est exagéré d'une curieuse manière chez l'homme. Un de nos sujets en expérience, R..., poussait des hurlements de terreur lorsqu'on lui proposait de le piquer avec une épingle, pour apprécier l'état de sa sensibilité. De même, la vue d'une salamandre lui inspira une terreur épouvantable, avec gestes, cris, contorsions et hurlements extraordinaires.

Dans l'un et l'autre cas, chez le chien comme chez l'homme, il s'agit là d'une excitabilité réflexe exagérée. Mais ce sont des réflexes psychiques, car le hachich porte son action sur les centres psychiques avant d'agir sur la moelle. Il y a un certain intérêt à rapprocher cet état de quelques phénomènes psychiques de l'hystérie (excitabilité affective et impossibilité de la réprimer).

Cette excitabilité affective n'existe pas au même degré chez tous les sujets hachichés. Il y en a chez lesquels c'est l'excitabilité intellectuelle qui domine. Ces variations tiennent évidemment à la variété même des dispositions mentales.

II

LE RAISONNEMENT INCONSCIENT DANS LES LOCALISATIONS AUDITIVES [1]

Par M. G. Guéroult

Dans certaines affections de l'ouïe on emploie le diapason comme instrument d'investigation diagnostique.

En particulier, quand une des deux oreilles devient sourde, on place un diapason en contact avec une des parties osseuses du crâne. On conçoit que, si les organes de l'oreille interne ne sont pas atteints, le son du diapason se transmet par les os du crâne à l'étrier et aux deux fenêtres, et le malade l'entend. Dans ce cas, la surdité est évidemment due à une altération de l'oreille moyenne qui s'oppose à la transmission des ondes sonores par l'air. Si, au contraire, c'est l'oreille interne qui est sérieusement endommagée, le malade n'entendra, pas plus par les os que par l'air, le son du diapason explorateur [2].

Si une personne qui a les deux oreilles saines fait l'expérience en plaçant le diapason sur le sommet du crâne, elle entend le son également bien des deux côtés. Si le diapason se rapproche d'une oreille, toujours appuyé sur la voûte osseuse, c'est de cette oreille qu'on entend e mieux, c'est de son côté qu'on localise la sensation.

Quand, au contraire, l'une des deux oreilles est devenue sourde par suite d'une altération de l'appareil de transmission, il n'en va pas ainsi.

Atteint moi-même de cette infirmité depuis quelques années, j'ai pu constater par des expériences très multipliées, qu'en *quelque point de mon crâne que je place le diapason*, fût-ce contre l'os de la bonne oreille, *c'est dans la mauvaise* que la sensation auditive est localisée.

Le fait est bien connu des médecins auristes ; il en a été donné par eux de nombreuses explications anatomiques ou physiques, que je ne rapporterai point ici, mais dont aucune ne me satisfait.

Voici celle que je propose, en m'appuyant sur des expériences qui seront rapportées plus bas, et qui me semblent péremptoires.

1. Communication faite à la séance du 27 avril 1885. Présidence de M. Charcot.
2. Les personnes qui voudraient étudier la question en détail peuvent consulter le *Traité des maladies de l'oreille* par Urbanschitsch (traduction Calmettes), Paris, Masson, et une communication de M. Gellé au congrès otologique de Bâle, en 1883.

Plus une source sonore se rapproche d'une des oreilles normale ou non, plus l'intensité de la sensation correspondante s'accroît. Inversement, si de deux sensations auditives produites dans une même oreille et visiblement émanées d'nne même source sonore la seconde est plus forte que la première, nous *jugeons* que la source sonore s'est rapprochée de cette oreille, et d'autant plus que la différence est plus grande. Cela posé, je fais vibrer mon diapason dans l'air; je l'entends par mon oreille droite, qui est la bonne, avec une certaine intensité; par l'oreille gauche je n'entends rien. Je l'applique, toujours vibrant, contre un point quelconque de mon crâne; l'intensité de la sensation dans l'oreille droite reste sensiblement la même, tandis que la sensation éprouvée dans l'oreille gauche, *sensation qui était nulle*, devient sensiblement aussi forte que l'autre.

De ces deux sensations consécutives, il se forme en moi la perception que le son s'est beaucoup plus rapproché de mon oreille gauche que de mon oreille droite. Comme de plus, dans la vie ordinaire, je n'entends avec mon oreille gauche qu'à la condition de placer les objets sonores tout contre le pavillon, je suis amené à conclure que le son se produit tout contre cette oreille. Le fait pathologique en question s'explique donc par un raisonnement devenu inconscient et enraciné par une longue habitude.

1re Expérience. — En admettant l'exactitude de cette explication il est évident, que si par un procédé quelconque je diminue la différence qui existe entre mes deux oreilles, si j'assourdis la bonne, par exemple, je dois, en vertu du principe posé plus haut, entendre le son plus près de la bonne oreille qui aura reçu, par l'air d'abord, puis par les os, deux sensations inégales. C'est ce qui a lieu. Je comprime fortement le lobe de mon oreille droite dans le conduit auditif; si je pose alors sur mon crâne, tout près de cette oreille, le diapason vibrant, le son se localise, non plus dans l'oreille gauche, mais dans un plan vertical situé entre les deux oreilles.

2e Expérience. Le diapason étant posé contre l'os de l'oreille droite bouchée, je débouche cette dernière en laissant retomber le lobe. Immédiatement, le son se localise de nouveau daus l'oreille gauche et j'ai, très nettement, la sensation que le son quitte le plan vertical en question pour arriver avec une grande rapidité dans le pavillon gauche.

3e Expérience. — J'ai répété l'expérience avec des diapasons donnant des sons très aigus et très intenses, construits par M. Kœnig. L'expérience ne réussit pas, et le son aigu se localise dans l'oreille droite. Mais, si, dans l'air, je place le diapason aigu dans le voisinage de mon oreille gauche, je constate que j'entends le son produit très sensiblement aussi bien que dans l'oreille droite. On sait, en effet, que la sensibilité de l'oreille est beaucoup plus grande pour les sons aigus que pour les sons graves.

4e Expérience. — Je prends un diapason plat d'environ 10 centimètres

qui, indépendamment du son normal qui est dans le voisinage du *la* du *médium*, donne un harmonique très aigu. Si je répète l'expérience, je constate, très nettement, que j'entends par les os *le son grave dans la mauvaise oreille*, et le son aigu dans la bonne. Si je répète l'expérience dans l'air, j'entends le son grave et le son aigu dans la bonne oreille et *le son aigu seulement* dans la mauvaise.

Ainsi : Toutes les fois qu'un son est perçu à peu près également dans l'air par les deux oreilles, il se localise dans celle des deux dont le diapason et le plus rapproché quand il est entendu par l'intermédiaire des os.

Toutes les fois, au contraire, qu'un son dans l'air est très inégalement perçu dans les deux oreilles, il se localise par les os dans la plus mauvaise des deux.

Il reste à expliquer, ou tout au moins à rattacher à une catégorie de faits du même genre, — les explications scientifiques ne sont jamais autre chose, — comment un raisonnement inconscient, enraciné par l'habitude, peut lutter victorieusement contre le raisonnement conscient *actuel*, qui démontre que le diapason est physiquement plus près de l'oreille où le son ne se localise pas.

La physiologie de la vision présente de nombreux phénomènes de ce genre. Parmi les plus connus, je citerai les phosphènes. Si l'œil fermé, vous appuyez avec le doigt de façon à attaquer légèrement la portion externe de la rétine, vous avez la sensation d'une sorte d'anneau lumineux représentant le bout du doigt et localisé sur la partie supérieure du nez, c'est-à-dire juste à la place où *devrait* être située la source lumineuse pour agir sur la rétine à l'endroit touché. Le fait est expliqué, ainsi que tous les faits similaires, par Helmholtz et la plupart des ophtalmologistes modernes, au moyen du raisonnement inconscient enraciné par une longue habitude, et contre lequel le raisonnement conscient actuel, mais isolé, ne réussit pas à prévaloir.

III

INFLUENCE DE LA DURÉE DE L'EXPECTATION SUR LE TEMPS DE RÉACTION DES SENSATIONS VISUELLES [1].

PAR H. BEAUNIS.

L'expérience est disposée de façon que deux impressions visuelles se succèdent après un intervalle de temps qu'on peut faire varier à volonté. La première impression avertit l'expérimentateur que la deuxième impression va arriver au bout d'un certain temps, qui, du reste, lui est inconnu d'avance. Cet intervalle compris entre la première et la seconde impression visuelle est ce que j'appelle *temps d'expectation.* La deuxième impression est signalée par un mouvement qui s'inscrit à la façon ordinaire sur un cylindre enregistreur, ainsi que les autres phases de l'expérience. L'intervalle entre le moment de la deuxième impression visuelle et le mouvement qui sert de signal constitue le *temps de réaction.* Quelle est l'influence de la durée du temps d'expectation sur la durée du temps de réaction? [2]

Mes expériences, faites dans l'été de 1883, ont porté sur 34 étudiants en médecine, sur 2 personnes d'âge moyen et sur moi-même. Les étudiants et les deux autres personnes étaient peu habitués à ce genre d'expériences, aussi le chiffre des expériences nulles a-t-il été, chez eux, assez considérable, 42 pour 100, tandis que pour moi la proportion des expériences nulles n'a été que de 17 pour 100. Le total des expériences a été de 275 pour les étudiants (dans lesquels je comprends les deux autres individus) et de 328 pour moi-même (âge, cinquante-trois ans).

J'ai considéré les expériences comme nulles dans les quatre cas suivants :

1° *Le mouvement-signal ne se produisait pas.* — La proportion des cas nuls dus à cette cause a été de 1,8 0/0 pour les étudiants, de 1,5 0/0 pour moi-même.

2° *Le mouvement-signal se produisait avant la deuxième impression visuelle.* — Le fait a été signalé déjà par tous les auteurs qui se sont

1. Séance du 27 avril 1885.

2. Les détails du dispositif expérimental seront donnés dans un travail ultérieur sur ce sujet.

occupés de recherches sur le temps de réaction des sensations. — Proportion des cas nuls : étudiants 21 0/0; moi-même, 8,5 0/0.

3° *Le temps de réaction donne un chiffre trop faible.* — Dans un certain nombre de cas, le mouvement-signal, tout en se produisant *après* la deuxième impression visuelle, se produit en réalité *trop tôt* et on a soi-même la perception très nette de ce phénomène. Seulement a limite ne peut être qu'arbitraire. Cependant, d'après des expériences préliminaires, j'ai cru pouvoir la fixer à 5 centièmes de seconde, et toutes les fois que le temps de réaction s'abaissait au-dessous de 5 centièmes de seconde, j'ai considéré l'expérience comme nulle. — Proportion des cas nuls : étudiants, 13, 7 0/0; moi-même 2, 7 0/0.

4° *Le temps de réaction donne un chiffre trop fort.* — Là encore, j'ai été obligé de prendre une limite arbitraitre. Je l'ai fixée à 25 centièmes de seconde. Toutes les fois que le temps de réaction dépassait 25 centièmes de seconde, l'expérience était annulée. — Proportion des cas nuls : étudiants, 5, 4 0/0; moi-même, 4, 5 0/0.

Conclusions. — Les expériences faites dans les conditions indiquées ci-dessus me permettent d'arriver aux conclusions suivantes :

1° *Conclusion générale.* — D'une façon générale, l'expectation diminue le temps de réaction; le fait a, du reste, été déjà signalé par tous les expérimentateurs qui se sont occupés de cette question.

2° *Relation entre la durée du temps d'expectation et la durée du temps de réaction.* — La durée du temps de réaction diminue à mesure que la durée du temps d'expectation augmente. C'est ce que fait ressortir le tableau suivant qui donne, en centièmes de seconde, dans la première colonne, la durée du temps d'expectation, dans la deuxième colonne, la durée du temps de réaction (chiffres pris sur moi-même).

Durée du temps d'expectation.	Durée du temps de réaction.
30 à 39	15, 5
40 à 49	20, 3
50 à 59	20, 5
60 à 69	19, 6
70 à 79	18, 6
80 à 89	18, 8
90 à 99	17, 3
100 à 149	15, 3
150 à 199	16, 5
200 à 299	15, 7
300 à 399	14, 3

3° *Ecarts.* Les écarts sont donnés par les chiffres extrêmes, minima et maxima. Ils m'ont fourni les résultats suivants.

Les écarts sont, dans ces expériences, plus grands que dans les expériences ordinaires, sans expectation.

Ces écarts sont plus grands, en général, quand la durée du temps d'expectation augmente.

Les dispositions individuelles ont sur ces écarts une influence mar-

quée. A certains jours, et sans cause bien appréciable, ils sont plus grands qu'à d'autres.

4° *Influences qui agissent sur la durée du temps de réaction pris dans ces conditions.*

Chez quelques individus on remarque une très grande lenteur des réactions. Ainsi, sur les 36 étudiants expérimentés, il en était deux chez lesquels le temps de réaction donnait presque toujours un chiffre trop fort et dépassant 25 centièmes de seconde. Au contraire, chez tous leurs camarades il y avait plutôt une tendance à une diminution du temps de réaction et à un chiffre trop faible, comme on peut le voir d'après ce que j'ai dit des expériences nulles. Chez ces deux étudiants, il m'a été impossible de rattacher cette lenteur des réactions à une disposition individuelle quelconque.

L'état de santé a une influence considérable sur le temps de réaction. Je citerai comme exemple une série d'expériences faites sur moi-même le 24 juillet. Sans être indisposé, j'étais cependant mal à mon aise. Dans une première série d'expériences faites le matin, le temps d'expectation étant de 182 centièmes de seconde, trois fois le mouvement-signal se fit *avant* la deuxième impression visuelle; les quatorze autres fois le le temps de réaction fut en moyenne de 37 centièmes de seconde (minimum, 34; maximum, 42). Jamais dans aucune autre expérience, ce minimum de 34 n'avait été atteint.

L'après-midi du même jour une nouvelle série d'expériences me donna : minimum, 15; maximum, 29, 5. L'influence retardatrice existait donc encore, mais diminuée. Deux heures plus tard, j'obtins, dans une dernière série d'expériences, les chiffres suivants : minimum, 11; maximum, 21. Il y avait donc retour à l'état normal.

IV

SUGGESTION A 172 JOURS D'INTERVALLE [1].

Par M. Beaunis.

Le 14 juillet 1884, l'après-midi, après avoir mis Mlle A... E... en état de sommeil hypnotique, je lui fais la suggestion suivante (je transcris la note prise sur mon cahier d'observations) :

« Le 1er janvier 1885, à dix heures du matin, vous me verrez; je viendrai vous souhaiter la bonne année; puis après vous l'avoir souhaitée, je disparaîtrai. »

Le 1er janvier 1885 j'étais à Paris. (Mlle A... E... habite Nancy). Je n'avais parlé à personne de cette suggestion.

Voici ce que le jour même elle raconta à une de ses amies, et ce qu'elle me dit plus tard, ainsi qu'au Dr Liébault et à d'autres personnes. Le 1er janvier, à dix heures du matin, elle se trouvait dans sa chambre quand elle entendit frapper à sa porte. Après avoir dit : « ouvrez », elle me vit entrer à sa grande surprise et lui souhaiter de vive voix la bonne année. Je repartis presque aussitôt et, quoiqu'elle se mît tout de suite à la fenêtre pour me voir sortir, elle ne m'aperçut pas. Elle remarqua aussi, ce qui ne laissa pas de l'étonner à cette époque de l'année, que j'avais un habillement d'été (c'était celui-là même que je portais le jour où je lui avais fait la suggestion).

On eut beau lui faire observer que j'étais à Paris à cette date et que je ne pouvais avoir été chez elle le 1er janvier, elle persista à soutenir qu'elle m'avait vu, et aujourd'hui encore, *malgré mes affirmations*, elle est convaincue que je me suis présenté chez elle.

Ainsi, après 172 jours d'intervalle, la suggestion que j'avais faite s'est réalisée dans ses plus petits détails. Pour ma part, je ne mets pas en doute que les suggestions ne puissent réussir après un temps beaucoup plus long et peut-être même après plusieurs années.

1. Séance du 27 avril 1885.

DES RAPPORTS DE L'HALLUCINATION AVEC L'ÉTAT MENTAL [1].

Par M. Charles Richet.

On trouve depuis quelque temps dans quelques journaux américains, anglais et russes des récits d'une fantaisie tout à fait extraordinaire sur les apparitions, les fantômes, les revenants. Ces histoires sont racontées avec un grand luxe de détails, et il ne paraîtra pas déplacé ici d'en prendre quelque souci.

Trois hypothèses se présentent, et nous ne voyons guère qu'on puisse en formuler d'autres. On peut supposer : 1° que ce sont des récits mensongers; 2° qu'il s'agit d'apparitions véritables; 3° qu'il s'agit d'hallucinations sans réalité objective.

La première hypothèse est la plus simple; mais elle n'est guère admissible. Je me refuse à admettre que des personnes distinguées, occupant une situation scientifique et sociale tout à fait supérieure, d'une moralité qui paraît en dehors de tout soupçon, se soient concertées de toutes parts pour raconter des faits mensongers et débiter avec assurance des impostures sans aucun profit. Les nombreux récits qui nous sont donnés viennent de divers côtés; et il me semble absurde de ne les attribuer qu'à des fourbes; peut-être s'en trouve-t-il dans le nombre; mais. à moins de tomber dans une évidente exagération de scepticisme, on ne peut supposer qu'il n'y ait là que des mensonges.

La seconde hypothèse est celle d'apparitions véritables, c'est-à-dire de fantômes existant réellement; il s'agirait d'une forme quelconque de la matière, forme jusque à présent inconnue, et ayant une réalité objective. Mais, quoiqu'il soit nécessaire d'être toujours très prudent dans la négation, aucune démonstration vraiment scientifique n'a pu être donnée de cette réalité des apparitions. Il faudrait absolument constater une action sur les objets inanimés, par exemple une impression photographique ou un déplacement d'objet matériel constaté par plusieurs personnes dans des conditions scientifiques irréprochables.

Il n'est même pas suffisant que la soi-disant apparition ait été vue par plusieurs personnes. En effet, certains états d'esprit sont conta-

1. Communication faite à la séance du 27 juillet 1885. Présidence de M. Charcot.

gieux, pour ainsi dire, et se communiquent avec une intensité étonnante; on a décrit des cas de folie à deux. Il n'y a donc rien d'invraisemblable à admettre des cas d'hallucination à deux.

En fin de compte, la seule démonstration irréfutable d'une apparition serait soit l'impression photographique, soit le déplacement d'objets matériels. Or, jusqu'ici, cette preuve n'a pas été donnée, et nous l'attendons, avant d'affirmer quoi que ce soit sur la réalité des ombres.

Il ne reste donc que la troisième hypothèse, — et celle-là nous paraît extrêmement probable, — c'est qu'il s'agit d'hallucinations.

Les aliénistes admettent, en général, que l'hallucination ne se présente pas chez des gens qui ne sont ni aliénés ni prêts à l'être. Mais cette opinion nous paraît beaucoup trop absolue. Au contraire nous connaissons nombre de cas où l'intégrité de l'intelligence était incontestable et où, cependant, il y a eu hallucination.

Un de nos confrères pourra donner à cet égard des indications très intéressantes; et ce que je rapporte ici n'est en quelque sorte que l'avant-propos de ses observations remarquables.

Je pourrais citer aussi un certain nombre de cas inédits :

Un peintre ayant perdu sa belle-sœur dont il était fort épris, l'a, pendant quelques jours, vue fréquemment à côté de lui, sous une forme réelle, absolument comme si elle était vivante.

Un académicien, que je ne désigne pas autrement, âgé, presque aveugle, mais ayant la pleine possession de lui-même et de ses facultés, voit des personnages divers venir auprès de lui, s'asseoir à ses côtés et passer devant ses yeux. Il se rend parfaitement compte qu'il ne s'agit là que de visions sans réalité extérieure.

Une jeune femme de ma famille a eu, étant âgée de dix ans, au moment de la mort de son père, l'hallucination de l'ombre de son père.

Un littérateur russe, d'une intelligence tout à fait remarquable, m'a raconté avec détails une hallucination qu'il a eue à deux reprises différentes à un jour de distance. Quoiqu'il ne soit pas convaincu qu'il s'agissait là, non d'une apparition, mais d'une hallucination, il n'y a pas de doute à cet égard; car il était seul, et la soi-disant apparition n'a eu aucune action sur des objets matériels.

Ces exemples sommairement racontés et pour lesquels il faudrait entrer assurément dans de plus grands détails, n'ont d'autre intérêt que celui d'émaner de personnes dont la bonne foi est incontestable et dont l'intelligence est tout à fait intacte. Certes, nos confrères de la Société psychologique, en cherchant bien, trouveraient pareils exemples autour d'eux, et cette recherche ne serait pas sans intérêt.

En effet, si le plus souvent l'hallucination — et j'entends par là l'hallucination complète de la vue, de l'ouïe et du toucher — ne se rencontre que chez les aliénés, il n'y a rien d'invraisemblable à admettre par exception ce phénomène psychique chez des individus absolument normaux. Comme l'ont fait remarquer les auteurs classiques, il y a, entre l'image mentale et l'hallucination complète, toute une série de

transitions graduelles, et la limite entre l'image mentale très forte et l'hallucination très vague n'est pas possible à tracer.

Si je pouvais donner mon propre exemple, — et cela est excusable quand il s'agit de psychologie, — je dirais que souvent les impressions fortes de la journée me reparaissent dans le silence et l'ombre de la nuit, à l'état d'images, quand je ferme les yeux avant de m'endormir. Ainsi, quand j'ai été à la chasse, je vois le soir, en fermant les yeux, des lièvres qui courent dans la plaine. Ayant étudié les microbes des poissons pendant toute une journée, je voyais, en fermant les yeux, le champ du microscope bien éclairé avec des bacilles au milieu. Pour avoir fondu du chlorure de sodium dans un creuset, ayant souvent regardé dans l'intérieur du fourneau, je voyais le soir, en fermant les yeux, des flammes entourant le creuset. Une ou deux fois, ayant assisté dans la journée à des cérémonies religieuses funéraires, j'entendais distinctement le chant des orgues, etc.

Ces faits, quoiqu'étant bien connus, sont bons à rappeler, car ils établissent la transition entre l'état normal et l'hallucination proprement dite. Que l'image soit un peu plus intense, et l'hallucination sera véritable; qu'elle soit plus intense encore, et il y aura hallucination complète.

Si donc on parvient à démontrer qu'à l'état normal, chez des intelligences irréprochables, il y a parfois hallucination complète, on aura donné l'explication la plus vraisemblable des apparitions, et on aura réduit à néant les histoires d'apparitions et de fantômes qui se trouvent dans des recueils scientifiques [1].

1. Voy. sur cette question de l'hallucination à l'état normal les ouvrages classiques de Brière de Boismont, de Baillarger, de Taine — et un intéressant ouvrage de M. H. Clarke, *Visions*, Boston, 1878.

VI

NOTE SUR QUELQUES PHÉNOMÈNES DE SOMNAMBULISME [1]

Par M. Pierre Janet.

Grâce à l'obligeance d'un médecin bien connu de la ville du Havre, M. le docteur Gibert, j'ai pu pendant une quinzaine de jours observer certains phénomènes curieux de somnambulisme. Les faits que j'ai remarqués ont été déjà signalés par bien des observateurs; mais, comme ils sont fort étranges et jusqu'à présent tout à fait inexplicables, ils sont loin d'être admis par tous ceux qui s'occupent de ces questions : aussi n'est-il pas inutile de les décrire encore une fois. La Société de psychologie physiologique, qui m'a fait l'honneur de me nommer membre correspondant, ne refusera pas, je l'espère, d'accorder quelque attention aux observations que je lui rapporte avec la plus grande exactitude possible.

Le sujet sur lequel ces expériences ont été faites est une brave femme de la campagne que nous désignerons sous le nom de Mme B... Elle a toujours eu, autant du moins que l'on peut le savoir, une très bonne santé, et en particulier elle ne présente à l'état normal aucun des signes de l'hystérie. Elle est seulement sujette depuis son enfance à des accès de somnambulisme naturel pendant lesquels elle peut parler et décrire les singulières hallucinations qu'elle paraît éprouver. Son caractère pendant sa vie ordinaire est très honnête, très simple et surtout très timide; quoique son intelligence paraisse fort juste, Mme B... n'a reçu aucune instruction, elle ne sait pas écrire et épelle à peine quelques lettres. Plusieurs médecins ont déjà, paraît-il, voulu faire sur elle quelques expériences, mais elle a toujours refusé leurs propositions. Ce n'est que sur la demande de M. Gibert qu'elle a consenti à venir passer quelques jours au Havre, du 24 septembre au 14 octobre 1885, et c'est pendant ce court séjour que nous avons eu l'occasion de l'observer.

Il est assez facile de mettre Mme B... en état de somnambulisme artificiel; il suffit pour cela de lui tenir la main en la serrant légèrement pendant quelques instants. Après un temps plus ou moins long, suivant la personne qui l'endort, le regard devient vague, les paupières sont agitées de petits mouvements souvent très rapides jusqu'à ce que le globe oculaire se cache sous la paupière supérieure. En même temps, la poi-

1. Séance du 30 novembre 1885. Présidence de M. Charcot.

trine se soulève avec effort; un état de malaise évident semble envahir le sujet. Presque chaque fois, si ce n'est toutes les fois, le corps est agité de frissonnements très fugaces mais réels; Mme B... pousse un profond soupir et se renverse en arrière plongée dans un sommeil profond. M. Gibert déterminait ce sommeil en lui tenant la main pendant deux minutes; il m'en a toujours fallu trois ou quatre. L'attitude de Mme B... est alors celle d'une personne profondément endormie : les membres sont flasques; si on les soulève, ils retombent de tout leur poids sans aucun mouvement volontaire; l'insensibilité paraît complète; ni le bruit, quel qu'il soit, ni la lumière même dirigée en faisceau convergent sur les yeux, ni les pincements, ni la brûlure de la peau ne provoquent aucune réaction. Seule la pupille se contracte, mais incomplètement, sous l'influence d'une lumière très vive. Néanmoins il est un genre d'excitation auquel Mme B... reste sensible pendant ce sommeil. Celui qui l'a endormie, et celui-là seul, a le pouvoir de provoquer à volonté une contracture partielle ou générale. Il suffit, par exemple, qu'il place un doigt dans l'extension forcée pour qu'il reste raide comme un morceau de bois, et une personne étrangère ne parvient pas à le fléchir. Si à ce moment le magnétiseur touche même légèrement le doigt contracturé, il s'assouplit Instantanément. Pour provoquer la contracture générale, il suffit que le magnétiseur place sa main étendue à une petite distance au-devant du corps. On constate d'abord certains tremblements, puis le corps se soulève et suit la main, comme s'il était réellement attiré par elle. Mais les muscles sont en contracture violente, et, comme ils suivent les mouvements de la main, il s'ensuit qu'on peut facilement provoquer des attitudes contraires aux lois ordinaires de la station assise. D'ailleurs toutes les excitations faites ainsi pendant cette période du sommeil ne réveillent jamais Mme B... Il est très important de remarquer que les phénomènes de contracture dont nous venons de parler ne sont produits que par la personne qui a endormi le sujet; toute autre peut la toucher, lui comprimer les articulations sans provoquer la plus légère réaction. Je n'ai constaté qu'une fois une petite exception : M. le docteur F..., qui n'avait pas endormi le sujet, provoquait en approchant la main un léger frémissement, mais il ne pouvait pas attirer le corps ni produire la contracture. Cette production de la contracture peut donc être, au moins sur ce sujet, considérée comme un signe caractéristique qui servira, s'il en est besoin, à distinguer la personne qui l'a endormi. Cette personne conserve d'ailleurs sur Mme B..., pendant toute la durée du sommeil, une influence particulière. Elle peut faire cesser la raideur par quelques passes légères au-devant du corps; elle peut faire disparaître presque instantanément les contractures les plus tenaces en appliquant son front sur celui du sujet; elle peut supprimer les maux de tête dont le sujet se plaignait avant le sommeil en laissant quelques instants la main sur son front; enfin elle peut faire changer à volonté les rêves qui ne tardent pas à envahir l'esprit du sujet, en touchant le front ou en pressant les arcades sourcilières.

En effet, au bout d'une dizaine de minutes, quelquefois plus, le sommeil paraît être moins profond; Mme B... semble rêver, elle change rapidement de physionomie et commence à parler tout haut. Bientôt elle se redresse sur son séant et entre dans cet état particulier que les magnétiseurs de profession appellent état de lucidité et qu'on peut désigner sous le nom de somnambulisme proprement dit. Elle est maintenant très sensible à toutes les impressions; elle entend tout ce qu'on lui dit et répond avec intelligence. Mais le caractère, ainsi qu'on l'a fréquemment remarqué, n'est plus du tout le même qu'à l'état de veille. Au lieu d'être simple et timide, Mme B... est devenue subitement très hardie, très vive, pleine de caprices et toute disposée à se moquer de tout le monde, quelquefois avec esprit. Après être restée quelque temps dans cet état, vingt minutes ou plus, Mme B... paraît fatiguée, surtout si on l'a tourmentée par des questions difficiles, elle s'étend de nouveau en arrière et rentre *spontanément* dans l'état de sommeil que j'ai précédemment décrit. De nouveau au bout d'un quart d'heure elle se réveille en somnambulisme pour retourner encore au premier état, et elle passe alternativement par ces deux états pendant toute la durée du sommeil. C'est pendant un des accès de somnambulisme que l'on peut réveiller entièrement Mme B...; il faut pour cela lui souffler sur les yeux et agiter l'air avec les mains au-devant de la figure; mais c'est encore la personne qui l'a endormie qui seule peut réussir à la réveiller. Telle est la description générale du sommeil provoqué chez Mme B..., description qu'il était nécessaire de faire avant d'insister sur certains points particulièrement intéressants.

Nous avons cherché à déterminer dans des expériences malheureusement trop peu nombreuses dans quelles conditions et par quelle influence le sommeil était provoqué. Je supposais d'abord que la fixation du regard jouait ici quelque rôle, comme on l'avait souvent constaté. Mais il ne fut pas difficile d'éliminer cette hypothèse; nous endormions Mme B... avec tout autant de facilité et sans y mettre plus de temps si nous avions les yeux fermés ou même recouverts d'un bandeau. La pression de la main paraît au contraire avoir plus d'importance : un jour j'avais endormi Mme B... en lui pressant la main plus fortement et plus longtemps qu'à l'ordinaire, et le sommeil parut être beaucoup plus profond. J'entends par là que les phases que l'on peut appeler léthargiques furent beaucoup plus longues, tandis que les accès de somnambulisme furent plus rares et plus courts. Si au lieu de presser simplement la main on applique exactement le pouce contre celui du sujet, on provoque beaucoup plus vite le sommeil; je réussis à l'endormir ainsi en une minute, tandis qu'il m'en fallait ordinairement trois. Mais si la pression de la main a une certaine influence, il est aussi évident que ce n'est pas la cause unique, ni même la cause principale du sommeil. M. Gibert tenait un jour la main de Mme B... pour l'endormir; mais il était visiblement préoccupé et songeait à autre chose qu'à ce qu'il faisait : le sommeil ne se produisit pas du out. Cette expérience

répétée par moi de diverses manières nous a prouvé que pour endormir Mme B... il fallait concentrer fortement sa pensée sur l'ordre du sommeil qu'on lui donnait, et que plus la pensée de l'opérateur était distraite, plus le sommeil était difficile à provoquer. Cette influence de la pensée de l'opérateur, quelque extraordinaire que cela paraisse, est ici tout à fait prépondérante, à un tel point qu'elle peut remplacer toutes les autres. Si on presse la main de Mme B... sans songer à l'endormir, on n'arrive pas à provoquer le sommeil; au contraire, si l'on songe à l'endormir sans lui presser la main, on y réussit parfaitement. En effet, nous laissâmes Mme B... assise au bout de la chambre, puis, sans la toucher et sans rien dire, M. Gibert, placé à l'autre bout, pensa qu'il voulait la faire dormir : après trois minutes le sommeil léthargique se produisit. J'ai répété la même expérience plusieurs fois avec la plus grande facilité; il me suffisait, en me tenant il est vrai dans la même chambre, de penser fortement que je voulais l'endormir et elle s'endormait en effet. Je réussis même ainsi à l'endormir un jour malgré elle et quoiqu'elle fût dans une grande agitation, mais il me fallut cinq minutes d'efforts. Dans les circonstances que je raconte, il n'est pas absolument certain, j'en conviens, que ce soit bien la pensée de l'un de nous qui ait endormi Mme B... Peut-être pourrait-on supposer, et c'est sans doute ce que soutiendrait M. Bernheim, qu'il s'agit ici d'une suggestion ordinaire du sommeil. Notre présence, notre attitude, le silence ne pouvaient-ils pas provoquer chez cette femme l'idée du sommeil et par suite le sommeil même? Cela est à la rigueur possible; voici cependant quelques difficultés. Il m'est arrivé plusieurs fois en attendant M. Gibert de rester près de Mme B... dans la même attitude méditative, dans le même silence, sans penser à l'endormir, et le sommeil ne commençait pas du tout. Au contraire, dès que, sans changer d'attitude, je songeais au commandement du sommeil, les yeux du sujet devenaient fixes et la léthargie commençait bientôt. En second lieu, si l'attitude des personnes présentes eût suggéré le sommeil, je ne m'expliquerais pas pourquoi la personne seule qui avait provoqué le sommeil par la pensée pouvait provoquer pendant la léthargie les phénomènes caractéristiques de la contracture et de l'attraction. En résumé en s'en tenant à ces faits, la supposition que notre pensée influait sur le sujet et contribuait à provoquer le sommeil présentait quelque vraisemblance.

C'est pourquoi nous avons fait dans la même direction quelques expériences à mon avis plus décisives et plus curieuses. Sans prévenir Mme B... de son intention, M. Gibert s'enferma dans une chambre voisine à une distance du sujet de six ou sept mètres, et là essaya de lui donner mentalement l'ordre du sommeil. J'étais resté auprès du sujet et je constatai qu'au bout de quelques instants les yeux se fermèrent et le sommeil commença. Mais ce qui me semble particulièrement curieux, c'est que dans la léthargie elle n'était pas du tout sous mon influence. Je ne pus provoquer sur elle ni contracture ni attraction quoique je fusse resté auprès d'elle pendant qu'elle s'endormait. Au

contraire elle obéissait entièrement à M. Gibert qui n'avait pas été présent; enfin ce fut M. Gibert qui dut la réveiller, et cela prouve bien qu'il l'avait endormie. Cependant ici encore un doute peut subsister. Mme B... n'ignorait certainement pas la présence de M. Gibert dans la maison; elle savait également qu'il était venu pour l'endormir; aussi, quoique cela me paraisse bien peu vraisemblable, on peut supposer qu'elle s'est endormie elle-même par suggestion, au moment précis où M. Gibert le lui commandait de la salle voisine. — Le 3 octobre je suis entré chez M. Gibert à 11 h. 1/2 du matin et je l'ai prié d'endormir Mme B... par un commandement mental sans se déranger de son cabinet. Cette femme n'était alors prévenue en aucune façon, car nous ne l'avions jamais endormie à cette heure-là; elle se trouvait dans une autre maison à 500 mètres au moins de distance. Je me rendis *aussitôt après* auprès d'elle pour voir le résultat de ce singulier commandement. Comme je m'y attendais bien elle ne dormait pas du tout : je l'endormis alors moi-même en la touchant, et, dès qu'elle fut entrée en somnambulisme, avant que je lui aie fait aucune question, elle se mit à parler ainsi : « Je sais bien que M. Gibert il a voulu m'endormir..... mais, quand je l'ai senti, j'ai cherché de l'eau et j'ai mis mes mains dans l'eau froide..... je ne veux pas que l'on m'endorme ainsi..... je puis être à causer.... cela me dérange et me donne l'air bête. » Vérification faite elle avait réellement mis ses mains dans de l'eau froide avant mon arrivée. J'ai rapporté cette expérience, quoiqu'elle ait échoué, parce qu'elle me semble curieuse à différents points de vue. Mme B... semble donc avoir conscience même à l'état de veille de cette influence qui s'empare d'elle; elle peut résister au sommeil en mettant ses mains dans de l'eau froide; enfin elle ne se prêtait pas complaisamment à ces expériences, ce qui peut être considéré comme une garantie de sa sincérité. — Le 9 octobre, je passai encore chez M. Gibert et le priai d'endormir Mme B... non pas immédiatement, mais à midi moins vingt. Je me rendis *immédiatement* auprès d'elle et sans M. Gibert, qui, ne peut, j'en suis sûr, avoir eu aucune communication avec elle. Je comptais l'empêcher de mettre ses mains dans de l'eau froide si elle l'essayait encore. Je ne pus la surveiller comme j'en avais l'intention, car elle était enfermée dans sa chambre depuis un quart d'heure, et je jugeai inutile de l'avertir en la faisant descendre. A midi moins un quart je montai chez elle avec quelques autres personnes qui m'accompagnaient : Mme B... était renversée sur une chaise dans une position fort pénible et profondément endormie. Le sommeil n'était pas un sommeil naturel, car elle était complètement insensible et on ne pouvait absolument pas la réveiller. Remarquons encore que ni moi ni aucune des personnes présentes nous n'avions d'influence sur elle et que nous ne pouvions nullement provoquer la contracture. Voici les premières paroles qu'elle prononça dès que le somnambulisme se déclara spontanément : « Pourquoi les avoir envoyés ainsi?.... Je vous défends de me faire faire des bêtises pareilles..... ai-je l'air bête!.... pourquoi m'endort-il de chez lui, M. Gibert..... je n'ai pas eu le temps de mettre mes

mains dans ma cuvette..... je ne veux pas. » Comme je n'avais aucune influence sur elle, il me fut impossible de la réveiller et comme on ne pouvait la laisser ainsi il fallut aller chercher M. Gibert. Dès qu'il fut arrivé, il provoqua tous les phénomènes que je ne pouvais provoquer ce jour-là et enfin il la réveilla très facilement. Peut-on croire que dans cette circonstance ma présence dans la maison et la connaissance que j'avais de l'heure choisie par moi où le sommeil devait se produire ait pu avoir quelque influence sur elle et l'endormir. Je ne le pense pas, mais enfin la supposition était encore possible. Nous résolûmes de faire l'expérience d'une autre manière.

Le 14 octobre, M. Gibert me promit d'endormir Mme B... à distance, à une heure quelconque de la journée qu'il choisirait lui-même ou qui lui serait désignée par une tierce personne, mais que je devais ignorer. Je n'arrivai au pavillon où se trouvait Mme B... que vers 4 heures 1/2; elle dormait déjà depuis un quart d'heure et par conséquent je n'étais pour rien dans ce sommeil que je ne fis que constater. Même insensibilité et mêmes caractères que précédemment, si ce n'est que la léthargie paraissait encore plus profonde, car il n'y eut pas du tout d'accès de somnambulisme. Il se produisit cependant ce jour-là d'autres phénomènes, mais ils se rattachent à un autre ordre d'idées dont je parlerai tout à l'heure. M. Gibert n'arriva qu'à 5 heures 1/2; il me raconta alors que sur la proposition de M. D... il avait songé à l'endormir vers 4 heures 1/4 et qu'il était alors à Graville, c'est-à-dire à 2 kilomètres au moins de Mme B... D'ailleurs il lui fut facile de provoquer la contracture et de réveiller le sujet. Il aurait été bon de répéter cette expérience plusieurs fois, et il est fâcheux que le départ de Mme B... nous ait empêchés de la recommencer. Cependant elle me paraît décisive, si l'on songe qu'elle ne fait que compléter les expériences précédentes et qu'elle se rattache à d'autres faits du même genre qu'il nous reste à exposer.

Le 14 octobre, ce même jour où Mme B... avait été endormie depuis Graville, j'observais pendant son sommeil les phénomènes suivants : A 5 heures précises Mme B... tout en dormant se met à gémir et à trembler, puis murmure ces mots : « Assez..... assez..... ne faites pas cela... vous êtes méchant. » Elle se lève sur son séant et tout en gémissant se met debout et fait quelques pas, puis en éclatant de rire elle se rejette en arrière sur le fauteuil et se rendort profondément. A 5 heures 5 la même scène se reproduit exactement ; elle commence de nouveau à être troublée, tremble et gémit ; elle se soulève, se met debout et semble vouloir marcher; au bout de quelques instants elle rit encore en disant : « Vous ne pouvez pas..... si peu, si peu que vous soyez distrait je me rattrape », et de fait elle se recouche et se rendort. Même scène encore à 5 heures 10. Quand M. Gibert arriva à 5 heures 1/2, il me montra une carte qui lui avait été remise par une tierce personne, M. D... ; il n'avait pu avoir *aucune* communication avec Mme B... depuis l'instant où on lui avait remis la carte. On lui proposait de commander à Mme B... différents actes assez compliqués de cinq en cinq minutes depuis cinq

heures. Ces actes évidemment trop compliqués n'avaient pas été exécutés; mais, au moment même où M. Gibert les ordonnait de Graville, j'avais vu sous mes yeux à deux kilomètres de distance l'effet que ces commandements produisaient et un véritable commencement d'exécution. Il semblait réellement que Mme B... ait senti ces ordres, qu'elle y ait résisté et qu'elle n'ait pu désobéir que par une sorte de distraction de M. Gibert. Nous avons recommencé cette expérience en nous mettant alors près d'elle pendant le sommeil léthargique. Il est singulier de remarquer que le résultat n'a pas été plus considérable, comme on aurait pu s'y attendre. Par un commandement mental la personne qui a endormi Mme B... peut assez facilement la faire se dresser sur son séant et se lever même entièrement; mais, soit que la concentration de pensée ne dure pas assez longtemps, soit pour toute autre cause, Mme B... ne tarde pas, comme elle le dit, « à se rattraper » et à retomber en arrière. L'ordre donné mentalement a une influence qui paraît immédiate; mais, autant que nous avons pu le voir, cette influence ne semble pas plus considérable de près que de loin.

Mais les suggestions mentales, car ce mot me paraît ici bien à sa place, peuvent être faites sur Mme B... d'une autre manière et avoir un tout autre succès. On réussit peu, comme nous l'avons dit, quand on lui commande d'exécuter l'ordre immédiatement pendant le sommeil; on réussit beaucoup mieux quand on lui commande mentalement une action à exécuter plus tard quelque temps après le réveil. Le 8 octobre M. Gibert fit une suggestion de ce genre : *sans prononcer aucun mot* il approcha son front de celui de Mme B... pendant le sommeil léthargique et pendant quelques instants concentra sa pensée sur l'ordre qu'il lui donnait. Mme B... parut ressentir une impression pénible et poussa un gémissement; d'ailleurs le sommeil ne parut pas du tout être dérangé. M. Gibert ne dit à personne l'ordre qu'il avait donné et se contenta de l'écrire sur un papier qu'il mit sous enveloppe. Le lendemain je revins auprès de Mme B... pour voir l'effet de cette suggestion qui devait s'exécuter entre 11 heures et midi. A 11 heures 1/2 cette femme manifeste la plus grande agitation, quitte la cuisine où elle était et va dans une chambre prendre un verre qu'elle emporte; puis, surmontant sa timidité, se décide à entrer dans le salon où je me trouvais, et toute émue demande si on ne l'a pas appelée; sur ma réponse négative elle sort et continue plusieurs fois à monter de la cuisine au salon sans rien apporter d'ailleurs. Elle ne fit rien de plus ce jour-là; car bientôt elle tomba endormie à distance par M. Gibert. Voici ce qu'elle raconta pendant son sommeil : « Je tremblais quand je suis venue vous demander si on m'avait appelée... il fallait que je vienne..... c'était pas commode de venir avec ce plateau..... pourquoi veut-on me faire porter des verres..... qu'est-ce que j'allais dire, n'est-ce pas..... je ne veux pas que vous fassiez cela..... il fallait bien que je dise quelque chose en venant. » En ouvrant l'enveloppe je vis que M. Gibert avait commandé hier à Mme B... « d'offrir un verre d'eau à chacun de ces

messieurs. » Ici encore il faut reconnaître que l'expérience n'avait pas entièrement réussi, la suggestion n'avait pas été exécutée; peut-on nier du moins qu'elle n'ait été comprise? Voici maintenant une expérience plus significative. Le 10 octobre, nous convenons, M. Gibert et moi, de faire la suggestion suivante : « Demain à midi fermer à clef les portes de la maison. » J'inscrivis la suggestion sur un papier que je gardais sur moi et que je ne voulus communiquer à personne. M. Gibert fit la suggestion comme précédemment en approchant son front de celui de Mme B... Le lendemain quand j'arrivai à midi moins un quart je trouvai la maison barricadée et la porte fermée à clef. Renseignements pris c'était Mme B... qui venait de la fermer; quand je lui demandai pourquor elle avait fait cet acte singulier, elle me répondit : « Je me sentais très fatiguée et je ne voulais pas que vous puissiez entrer pour m'endormir. » M. Bernheim et M. Richet ont déjà parlé de ces personnes qui inventent des raisons pour s'expliquer à elles-mêmes un acte qu'elles font nécessairement sous l'influence d'une suggestion. Mme B... était à ce moment très agitée; elle continua à errer dans le jardin et je la vis cueillir une rose et aller visiter la boîte aux lettres placée près de la porte d'entrée. Ces actes sont sans importance, mais il est curieux de remarquer que c'était précisément les actes que nous avions un moment songé à lui commander la veille. Nous nous étions décidés à en ordonner un autre, celui de fermer les portes, mais la pensée des premiers avait sans doute occupé l'esprit de M. Gibert pendant qu'il commandait et elle avait eu aussi son influence. Voici une troisième expérience qui ne mériterait pas d'être racontée, car elle réussit moins bien que la précédente, mais elle est intéressante cependant; car elle montre combien le sujet peut résister à ces suggestions mentales. Le 13 octobre, M. Gibert lui ordonne toujours par la pensée d'ouvrir un parapluie le lendemain à midi et de faire deux fois le tour du jardin. Le lendemain elle fut très agitée à midi, fit deux fois le tour du jardin, mais n'ouvrit pas de parapluie. Je l'endormis peu de temps après pour calmer une agitation qui devenait de plus en plus grande. Ses premiers mots furent ceux-ci : « Pourquoi m'avez-vous fait marcher tout autour du jardin..... j'avais l'air bête..... encore s'il avait fait le temps d'hier par exemple..... mais aujourd'hui j'aurais été tout à fait ridicule. » Ce jour-là il faisait fort beau et la veille il pleuvait beaucoup : elle n'avait pas voulu ouvrir un parapluie par un beau temps de peur de paraître ridicule. La suggestion avait au moins été comprise, si elle n'avait pas été exécutée entièrement. M. Ch. Richet, dans son livre sur l'homme et l'intelligence, écrivait il y a peu de temps : « Selon les magnétiseurs de profession, un sujet peut exécuter un ordre pensé et non exprimé. J'ai souvent cherché à vérifier cette assertion. Il ne m'a pas été donné de réussir. Cependant les résultats incohérents que j'ai obtenus m'autorisent à affirmer que la question ne doit par être tranchée par une négation *a priori*. Il y a lieu de rechercher encore et d'étudier » (p. 184). Je suis heureux que M. Ch. Richet, si compétent en cette matière, ait admis

la possibilité de pareils phénomènes, j'espère qu'il trouvera dignes d'attention les faits que j'ai eu l'occasion de recueillir et qui ne font en réalité que confirmer son opinion.

Les faits que je viens de raconter ont un caractère commun; ils nous montrent tous chez Mme B... une sorte de faculté, je ne sais laquelle, de percevoir la pensée d'autrui, et il semble bien en effet que ce soit là un des traits principaux que l'on remarque dans son état somnambulique. Mme B... semble éprouver la plupart des sensations ressenties par la personne qui l'a endormie. Elle croyait boire elle-même et l'on voyait la déglutition s'opérer sur sa gorge quand cette personne buvait. Elle reconnaissait toujours exactement la substance que je mettais dans ma bouche et distinguait parfaitement si je goûtais du sel, du poivre ou du sucre. J'aurais voulu étudier avec attention ces phénomènes qui sont en effet assez simples et assez vérifiables et je comptais employer à cet effet la méthode dont M. Richet s'est servi dans les dernières recherches qu'il a publiées dans la *Revue philosophique*. Je voulais comme lui comparer les affirmations justes et les affirmations fausses, et montrer que le nombre des premières était supérieur au nombre des succès prévu par le calcul des probabilités. Je rencontrai un très grand nombre de difficultés : 1° Mme B..., dans l'état somnambulique, était bien loin d'être docile et refusait le plus souvent de s'occuper de choses qu'elle trouvait insignifiantes; 2° on ne pouvait comparer les succès et les erreurs puisqu'elle ne cherchait pas à deviner et répondait juste quand elle sentait ou ne répondait pas du tout; 3° une dernière remarque compliqua ces recherches. Je voulais faire décrire par Mme B... des photographies qu'elle ne voyait pas, mais que j'avais entre les mains. Je m'aperçus qu'elle les décrivait aussi bien quand je ne les connaissais pas que lorsque je les connaissais. Sept fois de suite elle me désigna exactement quel était le portrait touché par moi avant que personne ne l'eût regardé. Il ne s'agit plus là, du moins je le crois, de perception de pensée. Ce sont des faits d'un genre tout nouveau et qui demandent avant d'être affirmés des vérifications bien minutieuses. C'est pourquoi je ne veux pas communiquer maintenant à la Société de psychologie physiologique un grand nombre de faits de ce genre que j'ai notés, mais que je veux soumettre encore, si j'en ai l'occasion, à une critique des plus rigoureuses.

C'est à dessein que je m'abstiens de conclure : je ne veux faire aucune théorie ni tenter aucune explication. J'ai seulement voulu faire connaître à la Société de psychologie physiologique quelques faits que j'ai eu l'occasion de constater. Je crois que bien des personnes qui se sont occupées de somnambulisme ont dû en voir de semblables et j'espère qu'elles voudront bien les faire connaître. Recueillir sans parti pris d'aucune sorte ces phénomènes en apparence mystérieux serait peut-être le meilleur moyen d'éclaircir le problème et de travailler aux progrès des sciences psychologiques.

Le Havre, 14 novembre 1885.

VII

UN FAIT DE SOMNAMBULISME A DISTANCE[1]

Par M. Ch. Richet.

Je rapporterai aussi l'observation d'un fait analogue. Il est déjà fort ancien; mais il a cela de particulier qu'ayant essayé depuis sur diverses personnes et dans maintes conditions différentes de le reproduire, je n'y ai *jamais* réussi. Ce fait, ne s'étant présenté qu'une seule fois à mon observation, ne m'avait pas, pour cela même, paru devoir être rapporté. Mais, à présent que l'attention est éveillée sur cet ordre de phénomènes mystérieux, il sera peut-être permis de raconter tout ce qui s'y rattache. Ce sont là, en quelque sorte, des pierres d'attente pour l'avenir, c'est-à-dire pour le jour où ces faits épars finiront par constituer une véritable théorie scientifique.

Dans le cours de l'année 1873, étant alors interne à l'hôpital Beaujon, j'ai fait beaucoup d'expériences de somnambulisme. Je n'ai pu constater que sur un seul des sujets endormis par moi le somnambulisme à distance.

C'était une jeune femme d'environ vingt-cinq ans (couchée, si je ne me trompe, au lit nº 11 de la salle des femmes) qui, d'abord difficilement accessible au sommeil, finit, par le fait de l'éducation, par pouvoir être endormie avec une grande facilité. D'abord je l'endormais par des passes; puis, plus tard, en lui touchant la main; puis enfin, simplement, en entrant dans la salle.

Le matin, quand j'entrais dans la salle avec mon chef de service, M. le professeur Le Fort, je la voyais aussitôt, dans le fond de la salle où elle était, s'endormir. Mais, comme je ne voulais pas qu'elle fût dans cet état au moment où M. Le Fort serait à côté d'elle, je faisais tous mes efforts pour la réveiller mentalement; et, de fait, elle se réveillait toujours quelques instants avant que M. Le Fort arrivât au lit nº 11.

S'agissait-il réellement d'un acte de volonté de ma part, soit pour la réveiller, soit pour l'endormir; ou bien s'endormait-elle et se réveillait-elle spontanément? C'est là un point que je n'ai jamais pu bien établir. Et si, comme je vais le raconter, l'expérience n'avait pas été faite d'une autre manière, ce sommeil et ce réveil ne prouveraient absolument rien.

Un jour, étant avec mes collègues, à la salle de garde, à déjeuner — notre confrère M. Landouzy, alors interne comme moi à l'hôpital Beaujon, était présent — j'assurai que je pouvais endormir cette malade à

1. Séance du 30 novembre 1885.

distance, et que je la ferais venir, à la salle de garde où nous étions, rien que par un acte de ma volonté.

Mais au bout de dix minutes personne n'étant venu, l'expérience fut considérée comme ayant échoué.

En réalité l'expérience n'avait pas échoué; car, quelque temps après, on vint me prévenir que la malade se promenait dans les couloirs *endormie*, cherchant à me parler et ne me trouvant pas; et, en effet, il en était ainsi, sans que je puisse de sa part obtenir d'autre réponse pour expliquer son sommeil et cette promenade vagabonde, sinon qu'elle désirait me parler.

Une autre fois, j'ai répété cette expérience en la variant de la manière suivante :

Je priai deux de mes collègues de se rendre dans la salle, sous le prétexte d'examiner une malade quelconque; en réalité afin d'observer comment se comporterait le nº 11, que j'aurais, à ce moment, l'intention d'endormir. Quelque temps après ils vinrent me dire que l'expérience avait échoué. Cependant, cette fois encore, elle avait réussi. Car on s'était trompé en désignant à la place du nº 11 la malade voisine, qui naturellement était restée parfaitement éveillée, tandis que le nº 11 s'était effectivement endormie.

J'aurais dû sans doute répéter et varier avec plus de précision cette expérience intéressante; mais en pareille matière on ne fait pas tout ce qu'on désire faire, et ceux-là seuls qui ont expérimenté peuvent savoir quelles difficultés de toutes sortes, morales et autres, empêchent la poursuite méthodique de l'expérimentation.

Quelques semaines après, la malade retourna dans son pays, à Béziers, je crois, et je n'ai plus entendu parler d'elle.

Je n'ai pu, depuis cette époque, sur aucune personne, reproduire ce même phénomène de somnambulisme à distance.

Si donc le phénomène existe — et je crois qu'il est difficile de le nier absolument — il est extrêmement rare, et ne se produit que dans des circonstances spéciales qui échappent jusqu'ici à la détermination scientifique.

VIII

UN CAS DE SOMNAMBULISME A DISTANCE[1]

Par M. J. Héricourt.

La question de la suggestion mentale et du somnambulisme provoqué à distance ayant été portée devant la Société de psychologie physiologique par la communication, due à M. Paul Janet, d'une observation très remarquable recueillie sur ce sujet par MM. Gibert et P. Janet (du Hâvre), le moment est venu, pour ceux qui possèderaient des observations semblables, de les faire connaître.

De tels documents, tant qu'ils sont présentés isolément, restent impuissants à forcer l'attention, tandis que, groupés en faisceau, ils acquièrent de suite une valeur considérable, et peuvent s'imposer à l'étude.

L'observation que je rapporte ici date de l'année 1878, époque à laquelle je l'ai communiquée à mon ami M. Charles Richet, qui l'a gardée fidèlement et prudemment dans ses cartons, pour des raisons faciles à comprendre.

Il s'agit d'une jeune femme de vingt-quatre ans, d'origine espagnole, veuve et mère d'une petite fille de cinq ans. Mme D... est petite, maigre, très brune, et a le système pileux très développé. L'examen le plus minutieux n'a pu faire découvrir chez elle aucune tare hystérique, personnelle ou héréditaire.

Quand j'essayai de produire l'hypnotisme chez Mme D..., elle n'avait été soumise auparavant à aucune expérience de cette nature. La première tentative réussit d'ailleurs pleinement, après une dizaine de minutes passées à la regarder fixement, et à lui tenir fortement les pouces à pleine main. Par la suite, le même résultat était obtenu, soit seulement en la regardant ou en lui touchant la tête ou la main pendant quelques secondes à peine, et puis enfin, en faisant moins encore, comme je le dirai tout à l'heure.

L'état de Mme D... était alors d'emblée celui du somnambulisme lucide : la conversation était facile, l'intelligence du sujet était vive, sa sensibilité paraissait exaltée, et sa mémoire remarquable; toute image évoquée provoquait une hallucination, mais ce phénomène n'apparaissait jamais spontanément. En même temps, il y avait une insensibilité complète à la douleur, et les membres, qui étaient le siège d'une hyperexcitabilité musculaire très nette, étaient mis en catalepsie par le simple

1. Séance du 30 novembre 1885.

attouchement sans que l'état psychique fût en rien modifié. Au réveil, que je provoquais en promenant le doigt sur les paupières supérieures, la mémoire de ce qui venait de se passer était complètement perdue, mais, dans l'état second, elle faisait une chaîne ininterrompue des faits de son état de veille et de ceux de son état de sommeil.

J'ai dit que j'endormais Mme D... avec une facilité chaque jour plus grande. En effet, après quinze jours environ de cet entraînement spécial, je n'avais plus besoin pour obtenir ce résultat ni du contact ni du regard : il me suffisait de *vouloir*, tout en m'abstenant de toute espèce de geste qui pût trahir mon intention. Était-elle en conversation animée au milieu de plusieurs personnes, tandis que je me tenais dans quelque coin dans l'attitude de la plus complète indifférence, que je la voyais bientôt, à mon gré, lutter contre le sommeil qui l'envahissait, et le subir définitivement; ou reprendre le cours de ses idées, selon que moi-même je continuais ou cessais d'appliquer ma pensée au résultat à obtenir.

Et même je pouvais regarder fixement mon sujet, lui serrer les pouces ou les poignets, et faire toutes les passes imaginables des magnétiseurs de profession, si ma volonté n'était pas de l'endormir, il restait parfaitement éveillé, et convaincu de mon impuissance.

Mais bientôt, ce ne fut plus seulement d'une extrémité à l'autre d'une chambre que je songeai à exercer mon action; d'une pièce à une autre, d'une maison à une autre maison, située dans une rue plus ou moins éloignée, le même résultat fut encore obtenu.

Les circonstances dans lesquelles j'exerçai ainsi pour la première fois cette action à longue distance méritent d'être rapportées avec quelques détails. Etant un jour dans mon cabinet (j'habitais alors Perpignan), l'idée me vint d'essayer d'endormir Mme D..., que j'avais tout lieu de croire chez elle, et qui habitait dans une rue distante environ de 300 mètres de la mienne. J'étais d'ailleurs bien éloigné de croire au succès d'une pareille expérience. Il était trois heures de l'après-midi, je me mis à me promener de long en large, en pensant très vivement au résultat que je voulais obtenir; et j'étais absorbé par cet exercice, quand on vint me chercher pour voir desmalades. Les cas étant pressants, j'oubliai momentanément Mme D... que je devais d'ailleurs rencontrer vers quatre heures et demie sur une promenade publique. M'y étant rendu à cette heure, je fus très étonné de ne l'y point voir, mais je pensai qu'après tout, mon expérience avait bien pu réussir; aussi, vers cinq heures, pour ne rien compromettre et rétablir les choses ne leur état normal, dans le cas où cet état eût été effectivement troublé, par acquit de conscience, je songeai à réveiller mon sujet, aussi vigoureusement que tout à l'heure j'avais songé à l'endormir.

Or, ayant eu l'occasion de voir Mme D... dans la soirée, voici ce qu'elle me raconta, d'une manière absolument *spontanée*, et sans que j'eusse fait la moindre allusion à son absence de la promenade : vers trois heures, comme elle était dans sa chambre à coucher, elle avait

été prise subitement d'une e vie invincible de dormir ; ses paupières se faisaient de plomb, et ses jambes se dérobaient — jamais elle ne dormait dans la journée — au point qu'elle avait eu à peine la force de passer dans son salon, pour s'y laisser tomber sur un canapé. Sa domestique étant alors entrée pour lui parler, l'avait trouvée, comme elle le lui raconta plus tard, pâle, la peau froide, sans mouvement, *comme morte*, selon ses expressions. Justement effrayée, elle s'était mise à la secouer vigoureusement, mais sans parvenir cependant à autre chose qu'à lui faire ouvrir les yeux. A ce moment, Mme D... me dit qu'elle n'avait eu conscience que d'éprouver un violent mal de tête qui, paraît-il, avait disparu subitement vers cinq heures. C'était précisément le moment où j'avais pensé à la réveiller.

Ce récit ayant été spontané, je le répète, il n'y avait plus de doute à conserver : ma tentative avait certainement réussi. Afin de pouvoir la renouveler dans des conditions aussi probantes que possible, je ne mis pas Mme D... au courant de ce que j'avais fait, et j'entrepris toute une série d'expériences dont je rendis témoins nombre de personnes, qui voulurent bien en fixer les conditions et contrôler les résultats. Parmi ces personnes, je citerai le médecin-major et un capitaine du bataillon de chasseurs dont j'étais alors l'aide-major. Toutes ces expériences se ramènent en somme au type suivant.

Etant dans un salon avec Mme D.., je lui disais que j'allais essayer de l'endormir d'une pièce voisine, les portes étant fermées. Je passais alors dans cette pièce, où je restais quelques minutes, avec la pensée bien nette de la laisser éveillée. Quand je revenais, je trouvais en effet Mme D... dans son état normal, et se moquant de mon insuccès. Un instant plus tard, ou un autre jour, je passais dans la même pièce voisine sous un prétexte quelconque, mais cette fois avec l'intention bien arrêtée de produire le sommeil, et après une minute à peine, le résultat le plus complet était obtenu. On n'invoquera ici aucune suggestion autre que la suggestion mentale, puisque l'*attention expectante*, mise en jeu dans toute sa force, lors de l'expérience précédente, avait été absolument sans action. Les conditions de ces expériences, qui se contrôlent réciproquement, sont d'une simplicité et d'une valeur sur lesquelles j'attire l'attention, parce qu'elles constituent une sorte de schéma à suivre pour la démonstration.

Mme D... prétendait que, toutes les fois que je pensais à elle, elle ressentait une vive douleur dans la région précordiale; c'était d'ailleurs cette même douleur qu'elle éprouvait encore quand les séances de somnambulisme se prolongeaient, et qui me déterminait à y mettre fin. De fait, après convention préalable, si je voulais que Mme D... descendît de chez elle, je n'avais qu'à m'arrêter dans une rue voisine de la sienne, et à lui en donner l'ordre mentalement. Je ne tardais pas à la voir arrriver, et toujours elle me disait que *sa douleur au cœur* lui avait indiqué ma présence.

On voit que ceci n'est pas, à proprement parler, de la suggestion men-

tale. Mais de ce côté, je n'ai rien obtenu qui fût bien net, et méritât d'être rapporté, pas plus que du côté de la seconde vue, qui n'a jamais été suffisamment contrôlée.

Ce fut cette douleur précordiale, qui devenait de plus en plus pénible, et tendait à revêtir toute l'apparence d'une véritable angine de poitrine, qui me détermina à ralentir, puis à cesser complètement l'entraînement à coup sûr exagéré auquel j'avais soumis Mme D.., à son insu d'ailleurs, car elle ignorait presque toujours même *qu'il s'était passé quelque chose*, et que son existence était ainsi interrompue à de fréquentes reprises. Par contre, Mme D... était devenue franchement hystérique, et les résultats, moins nets qu'au début, commençaient à être troublés par des menaces d'attaques convulsives. Sur ces entrefaites, Mme D... dut s'éloigner, et je la perdis définitivement de vue.

Tels sont les faits que j'ai observés; je les crois intéressants surtout à ces deux points de vue : 1° l'action efficace de la *pensée voulante*, en dehors de toute manœuvre, de toute intervention d'un agent physique quelconque; 2° l'action efficace de la pensée voulante à des distances relativement très grandes.

Je m'abstiendrai d'ailleurs ici de toute théorie ayant pour but de donner une explication de ces faits, explication qui ne pourrait être que prématurée dans l'état actuel de nos connaissances sur ce sujet. En présence de cas de ce genre, la question se pose précisément de savoir ce que sont ces phénomènes qui s'observent en dehors de l'hystérie et de ses attaques classiques, et qui ne leur ressemblent d'ailleurs en rien.

Je me permettrai seulement de rappeler que l'année dernière déjà, j'ai posé cette question, dans les termes mêmes où elle se présente de nouveau aujourd'hui, en un court article que voulut bien publier la *Revue scientifique* du 28 juin 1884, *Le magnétisme animal en dehors de l'hystérie*, et dans lequel je faisais appel aux observations de somnambulisme provoqué à distance.

IX

UN FAIT DE SUGGESTION MENTALE [1]

Par M. Beaunis.

La communication de M. Janet me donne occasion de mentionner un fait de *suggestion mentale* que j'ai observé il y a quelques jours avec le Dr Liébeault. Le sujet est un jeune homme, très bon somnambule, bien portant, un peu timide. Il accompagnait chez M. Liébeault sa cousine, très bonne somnambule aussi, et qui est traitée par l'hypnotisme pour des accidents nerveux.

M. Liébeault endort le sujet et lui dit pendant son sommeil : — « A votre réveil vous exécuterez l'acte qui vous sera ordonné *mentalement* par les personnes présentes. » J'écris alors au crayon sur un papier ces mots : « Embrasser sa cousine. » Ces mots écrits, je montre le papier au Dr Liébeault et aux quelques personnes présentes en leur recommandant de le lire des yeux seulement et sans prononcer même des lèvres une seule des paroles qui s'y trouvent et j'ajoute : « A son réveil, vous penserez fortement à l'acte qu'il doit exécuter, sans rien dire et sans faire aucun signe qui puisse le mettre sur la voie ». On réveille alors le sujet et nous attendons tous le résultat de l'expérience. Peu après son réveil, nous le voyons rire et se cacher la figure dans ses mains, et ce manège continue quelque temps sans autre résultat. Je lui demande alors : « Qu'avez-vous ? — Rien. — A quoi pensez-vous ? » Pas de réponse. — « Vous savez, lui dis-je, que vous devez faire quelque chose à quoi nous pensons. Si vous ne voulez pas le faire, dites-nous au moins à quoi vous pensez. — Non. » Alors je lui dis : « Si vous ne voulez pas le dire tout haut, dites-le-moi bas à l'oreille », et je m'approche de lui. — « A embrasser ma cousine », me dit-il. Une fois le premier pas fait, le reste de la suggestion mentale s'accomplit de bonne grâce.

Y a-t-il eu simple coïncidence? Ce serait bien étonnant. A-t-il pu pendant son sommeil, reconnaître le sens des paroles que j'écrivais à la façon dont je les écrivais sur le papier, ou a-t-il pu les voir? C'est bien peu supposable. Enfin je suis sûr qu'aucune des personnes présentes n'a pu le mettre d'une façon quelconque sur la voie de l'acte qu'il devait accomplir. Il y a là évidemment quelque chose qui bouleverse toutes les idées reçues sur les fonctions du cerveau et pour ma part,

1. Séance du 30 novembre 1885.

jusqu'à ces derniers temps, j'étais parfaitement incrédule sur les faits de ce genre. Aujourd'hui j'arrive à cette conviction qu'il ne faut pas les repousser, les cas de réussite, quoique rares, étant trop nombreux pour être un simple effet de hasard. Aussi, du moment que la question de la *suggestion mentale* était posée devant la Société, j'ai cru pouvoir, quelque étranges que paraissent ces phénomènes, y apporter mon contingent.

X

ÉTUDE DE QUELQUES CAS D'HALLUCINATION OBSERVÉS SUR MOI-MÊME [1].

Par M. Marillier.

On a beaucoup discuté sur l'hallucination, sur les analogies et les différences qui existent entre elle et la perception. On n'a guère d'observations faites par les observateurs sur eux-mêmes avec quelque précision : presque toujours en effet les troubles sensoriels sont accompagnés d'autres troubles psychiques, de troubles intellectuels surtout, qui ne permettent pas à ceux qui les éprouvent de décrire avec exactitude et d'étudier scientifiquement les phénomènes dont ils sont les sujets.

On en est donc réduit d'ordinaire à étudier du dehors un phénomène qui par essence est un phénomène interne, on ne saurait en avoir ainsi qu'une connaissance incomplète. A plusieurs reprises, j'ai eu des hallucinations de divers sens, j'ai pu étudier le phénomène à loisir et le regarder de son vrai point de vue, je veux dire, du dedans : aussi, les aits que j'ai pu observer sont-ils, à ce qu'il me semble, de nature à éclaircir la question.

Mes hallucinations m'ont laissé des souvenirs qui sont au nombre des plus vifs et des plus précis que j'aie conservés. Les idées et les sentiments que j'ai eus au cours de ma vie forment une trame d'événements internes qui donnent à ma conscience sa forme et son contenu, et ces sentiments, ces idées, même quand j'ai cessé de les sentir ou de les accepter, c'est à moi comme sujet que je les rapporte. Il y a un ordre entre les souvenirs que j'ai gardé des événements de ma vie intérieure ils forment une chaîne et, s'il y manque des chaînons, je sais que c'est aux lacunes de ma mémoire qu'il faut m'en prendre : je m'aperçois que ces lacunes existent, et les souvenirs de mes amis peuvent me servir à les combler. Chacune de mes idées, chacun de mes sentiments vient se placer à un moment déterminé de ma vie, et les événements extérieurs eux-mêmes d'après l'époque où ils se sont produits se sont réflétés dans mon esprit avec des couleurs différentes qui me permettent de les situer dans le temps avec quelque précision.

Les souvenirs que j'ai gardés de mes hallucinations sont nettement séparés de tous les autres, ils ne sont point liés entre eux, ni aux autres

1. Séance du 27 juillet 1885. Présidence de M. Charcot.

événements de ma vie psychique; ils forment des groupes distincts, isolés de toutes les idées, de tous les sentiments, de toutes les images qui les avoisinent : je n'ai aucune raison pour placer les phénomènes dont ils sont les traces à tel ou tel moment de ma vie psychique et ce n'est que leur coïncidence avec tel ou tel événement extérieur qui me permet de les situer en un point déterminé du temps. Il me faut un effort pour me considérer comme le sujet de ces phénomènes, tant est grande l'incohérence qui existe entre eux et tous les autres événements de ma vie mentale.

Il semble qu'il y ait en moi quelque chose qui ne m'appartienne pas, qui me soit étranger, que parmi les états de conscience qui constituent ma pensée, il y en ait qui ne soient pas réellement mes états de conscience. Si je n'avais pas des preuves nombreuses et extérieures aux faits mêmes que je vais rapporter de la réalité des hallucinations que j'ai éprouvées (notes prises au moment même, circonstances extérieures qui m'ont frappé et dont j'ai gardé le net souvenir, fréquentes conversations avec des amis, où j'ai discuté la nature et les causes de ces phénomènes), si je n'étais pas sûr pour les raisons que j'ai dites de les avoir bien réellement observées en moi telles que je vais les décrire, je croirais que ma mémoire est infidèle et que je suis le jouet d'une illusion; je serais persuadé que je me suis imaginé après coup avoir été le sujet de ces phénomènes, mais que c'est là une erreur, tant ces souvenirs me semblent faire peu partie du train habituel de ma vie intérieure. On éprouve un sentiment analogue, lorsqu'après un très vif chagrin, qui vous a jeté hors de vous-même, l'on se ressaisit et que l'on se retrouve ce que l'on était avant de traverser cette crise : les sentiments qui ont été les vôtres pendant cette période vous sont devenus comme étrangers, c'est une impression du même genre, et plus vive encore, que l'on ressent quand on relève d'une maladie grave. L'impression que j'éprouve, c'est que ce n'est pas de moi qu'il s'agit, que j'ai lu ce que je vais raconter, ou plutôt que j'ai vu au théâtre un personnage qui percevait et sentait ce que j'ai perçu et senti, que j'ai assisté à sa vie sans qu'elle se mêlât à la mienne et que c'est d'elle que je vais parler Au moment même où j'étais le sujet de ces hallucinations, elles m'impressionnaient parfois assez vivement et n'étaient pas pour ma sensibilité comme des étrangères, mais j'avais la très nette conscience de vivre de deux vies, qui se développaient l'une à côté de l'autre sans se mêler; je rapportais également à moi les perceptions normales et les perceptions hallucinatoires; elles coexistaient, je les distinguais cependant, ce qui me donnait presque irrésistiblement l'impression d'une sorte de dédoublement de ma personne.

Voici maintenant les faits :

En 1875 je passais les vacances chez ma grand'mère à la campagne. On avait dansé le soir au salon. Il y avait environ une heure et demie ou deux heures que je dormais, quand je me réveillai subitement; je vis devant moi une grande lueur, puis le salon où nous avions passé la

soirée m'apparut, vivement éclairé, deux ou trois couples dansaient; leur danse, lente d'abord, devint plus rapide. L'un des danseurs s'empara du piano et se mit à valser avec lui. Je voyais très nettement toute cette scène, et cependant j'avais clairement conscience d'être dans ma chambre située à l'autre bout de la maison, mon frère et un de mes amis couchaient dans la même chambre que moi : je leur dis ce que je voyais; encore très jeune alors, je compris mal ce qui s'était passé, mais d'une part j'étais assuré que ce que j'avais vu ne correspondait à rien de réel et d'autre part je savais très bien que j'étais éveillé et que je n'avais pas rêvé. Mon frère alluma une bougie et tout disparut. Il m'avait semblé être dans la pièce même que j'avais devant mes yeux, j'avais vu les meubles, les tableaux à leur place habituelle, et je n'aurais guère pu distinguer cette perception d'une perception réelle, si je ne m'étais aperçu en même temps que j'étais dans mon lit et que mon frère et son ami que je voyais devant mes yeux, dansant et causant avec d'autres personnes, étaient eux aussi couchés auprès de moi.

Depuis lors j'ai eu fréquemment des hallucinations de la vue, de l'ouïe et du toucher; je ne rapporterai que les plus caractéristiques, celles dont le souvenir m'est resté très précis et très vivant.

Ma famille habitait les environs d'Autun, c'est un pays de forêts et de landes; je passais une grande partie de mes journées à courir à travers les genêts et les bruyères et parfois je voyais passer devant moi d'immenses lueurs et le Christ vêtu de blanc, entouré d'un nimbe, apparaissait à mes yeux : je ne le voyais qu'un instant, puis tout disparaissait.

Au mois de septembre 1877, toutes les fois que j'entrais sous bois, je voyais devant moi à quelque distance une jeune femme blonde, vêtue de blanc, couronnée de feuilles vertes, qui me regardait; elle marchait devant moi et se retournait de temps à autre pour me dire ce seul mot, « viens ». Souvent je l'ai suivie des heures entières; j'avais conscience de n'avoir devant moi qu'un fantôme que j'avais créé moi-même; la grâce, le charme puissant et doux de cette forme légère qui me guidait à travers la forêt, m'entraînait à ne pas lutter contre moi-même et à ne pas faire usage d'une trop sévère critique. Peut-être aurais-je réussi à dissiper cette vision, si j'avais réagi fortement : j'en doute un peu cependant, tant est grande la netteté avec laquelle, à huit ans de distance, je revois encore ses mouvements, sa façon de marcher, son geste quand elle s'arrêtait et se tournait vers moi. Je retrouvais dans cette jeune femme quelques traits d'une amie plus âgée que moi que j'aimais d'une ardente amitié (cette amitié n'était pas de l'amour, j'avais quatorze ans à peine); mais ce n'était pas elle cependant. Cette hallucination persista trois semaines environ : dès que j'entrais sous bois, je voyais apparaître cette femme vêtue de blanc, elle me quittait dès que je quittais la forêt.

Au mois de janvier 1881, débuta une hallucination fort complexe, la plus intense et la plus nette de toutes celles dont j'ai gardé le souvenir

et qui persista jusque vers la fin du mois de février. J'étais alors étudiant à la Faculté des lettres de Dijon : j'avais eu beaucoup de soucis et d'ennuis; des déceptions de toute sorte, des chagrins de famille, des préoccupations d'argent m'avaient attristé et ébranlé très fortement, j'avais beaucoup souffert du cœur (palpitations, spasmes, douleurs aiguës à la pointe du cœur), et le travail continu auquel je m'étais soumis m'avait fatigué si profondément qu'il m'était devenu pénible de causer et d'agir; jamais en revanche ma pensée n'a eu plus de clarté et n'a été plus complètement maîtresse d'elle-même. Le soir, vers neuf heures, quand j'étais assis à mon bureau, j'entendais ouvrir la porte de mon antichambre, celle de ma chambre; on traversait ma chambre, j'entendais le bruit des pas sur le plancher, le frôlement d'une jupe, quelqu'un se penchait sur moi, je sentais son haleine sur ma joue, sa main qui s'appuyait sur mon épaule, parfois ses cheveux qui me frôlaient le visage, ses vêtements qui me touchaient. C'était une jeune femme, celle-là même dont j'ai parlé plus haut; mais cette fois c'était bien elle, je n'aurais pu, je crois, distinguer, autrement que par sa situation, l'image hallucinatoire de l'image réelle si je les avais perçues toutes deux à la fois. Je voyais clairement les traits de son visage et les détails de ses vêtements, je *sentais* l'odeur qui s'exhalait de sa personne et que je n'aurais pas confondue avec une autre, puis elle se relevait, me parlait, je voyais *remuer* ses lèvres, je reconnaissais le timbre de sa voix; elle me parlait de ce dont nous causions à l'ordinaire, et l'illusion était si complète que, plus d'une fois, je me surpris à lui répondre. Elle me tendait alors la main, je sentais le contact de sa main, la douceur de sa peau, sa chaleur, je serrais cette main, et je sentais une résistance à ma pression, j'avais donc une hallucination du toucher actif. Is... s'écartait alors un peu de moi, elle se plaçait devant un fauteuil de ma chambre qu'elle me *cachait*, et sa tête me cachait aussi une partie d'une gravure pendue au-dessus du fauteuil : mon hallucination faisait donc *écran* comme un corps opaque. Je voyais à la fois le mur de ma chambre et la personne qui était placée devant, et il m'était impossible de saisir aucune différence de netteté ou d'intensité entre ces deux perceptions, l'une réelle, l'autre hallucinatoire. Je continuais à travailler (je m'occupais alors de l'étude philologique des *Perses* d'Eschyle), et lorsque je levais les yeux de dessus mon livre, je voyais Is... immobile à la même place où je l'avais vue un instant auparavant. Puis je cessais de la voir, sans que j'aie jamais pu saisir le moment précis où elle disparaissait.

Cette hallucination s'est reproduite plusieurs fois par semaine, pendant près d'un mois et demi. Pendant tout le mois de mai, je vis sans cesse voltigeant chez moi, se posant sur ma table, fuyant sous mes doigts, une plume d'autruche blanche, l'une de ces plumes que les femmes portent sur leurs chapeaux. Au mois de juin, après avoir regardé longtemps le ciel embrasé par le soleil qui se couchait au milieu de nuages de sang, je vis en rentrant chez moi, dans une chambre un peu sombre,

plusieurs des Dieux scandinaves couverts de leurs armes se dressant au milieu de flammes rouges et vertes; en même temps, un immense dragon vert, les ailes étendues, me mordait la nuque, je sentais sa morsure et son poids, et je le voyais, bien qu'à la place qu'il occupait, il m'eût été impossible de percevoir une image réelle. J'étais avec un ami quand j'eus cette hallucination.

Je partis au mois d'août pour l'Allemagne. Je m'installai chez des amis à Heidelberg : je souffris beaucoup du cœur pendant quelques jours, et j'eus un peu de jaunisse; de nouveaux phénomènes hallucinatoires se produisirent. Je transcris ici ce que j'ai écrit au cours de l'une de ces hallucinations :

« Heidelberg, 27 août 1881.

« La pluie tombe fine et serrée, le ciel est d'un gris uniforme pâle et doux; sur les montagnes traînent des nuages qui s'accrochent aux arbres comme des draperies en lambeaux, pas un rayon de soleil; des enfants qui jouent dans le corridor, le bruit des portes qu'on ouvre et ferme, et c'est là tout. Ma vie jamais cependant n'a été plus pleine, jamais je n'ai senti avec une telle intensité. Seul à savoir le français comme langue familière, ne parlant ni l'anglais ni l'allemand, je suis isolé ici : volontairement isolé du reste, j'ai besoin d'être seul et pourtant seul avec moi-même, j'étouffe, c'est une insurmontable tristesse qui me monte à la gorge et me met les larmes aux yeux; hier du moins dans cette fête de lumière, je pouvais m'échapper à moi-même; un nuage de pourpre, une douce teinte verdâtre d'un coin du ciel qu'un rayon d'or vient traverser sont assez vivants, assez réels pour qu'on s'absorbe en eux et qu'on oublie. Mais aujourd'hui rien : cette angoisse me saute à la gorge et *m'enfonce ses crocs dans le cou.* Il me semble parfois qu'un homme *me plonge la main dans la poitrine* pour me serrer le cœur de ses doigts, je le sens, je le vois. Puis *il s'assoit en mon cerveau* pour en faire l'inventaire, il secoue chaque cellule; comme il est content de ses découvertes! il entasse autour de lui celles qui lui plaisent, c'est si beau une cellule du cerveau qui renferme une sensation nouvelle. Puis il jongle comme avec des grelots, et il faut le laisser faire. Si je lui dis de sortir, il a tôt fait de me saisir le cœur et de le presser plus fort, je lutte bien alors, mais que faire? il est mon maître. Je voudrais me délivrer, ne plus réfléchir, ne plus me disséquer ainsi; j'essaye, je veux rire, mon rire est une grimace; je marche toujours, lancé droit devant moi et toujours il me faut me torturer, supplier mon bourreau de me faire plus souffrir et aller *avec ce loup pendu à ma gorge qui ballotte devant moi*....... Je suis seul et comme un arc tendu, je vibre sans cesse : je n'ai plus qu'une sensation immense, infinie : toutes les autres s'y ajoutent, la grandissent; je suis seul et j'ai froid au cœur et mon esprit est toujours clair, plus aigu, plus tranchant : c'est comme un scalpel qui fouille dans ma chair saignante, mais elle ne saigne plus que par une blessure, elle est tout entière cette bles-

sure. Jamais je n'ai senti si fort, je vis dans une demi-hallucination, je ne puis plus trouver mes mots pour parler; il faut que je m'échappe, je ne puis plus me supporter me torturant ainsi. Si l'on ne réagissait pas, vivant seul, une telle angoisse au cœur, on sentirait sa raison s'ébranler. »

J'ai tenu à citer cette page tout entière pour bien faire comprendre l'étrange état de sensibilité où j'étais alors : je n'ai, je crois, jamais eu d'hallucinations qui m'aient donné plus complètement l'impression d'être des perceptions vraies. L'illusion était parfois si complète, qu'instinctivement *j'écartais de la main le corps de ce loup qui pendait à ma gorge et me gênait pour marcher.* Je voyais clairement l'intérieur de mon cerveau, comme si mes yeux avaient été retournés et avaient pu regarder dans mon crâne: c'est encore un exemple de ces localisations visuelles impossibles dont j'ai parlé plus haut. La sensation morbide fondamentale était alors cette double impression de chatouillement, de démangeaison à la tête et d'oppression du cœur : c'est autour d'elle que je groupais toutes mes perceptions; elle devenait l'objet unique de mon attention, du travail de ma pensée, je m'ingéniais à l'expliquer, à lui trouver une cause et cette tension intellectuelle provoquait des perceptions hallucinatoires. Toute autre activité m'était devenue difficile. Cette sensation régnait en maîtresse sur ma volonté et mon intelligence et je me reprochais comme une faute de ne pouvoir me soustraire à cette obsession. Je cherchais à causer littérature ou politique avec les personnes qui m'entouraient, j'affectais un profond intérêt à ce que je disais et cependant il me semblait que c'était un autre qui parlait : le moi, sujet de mes hallucinations, était bien près alors de devenir mon moi véritable. Mon esprit était infécond, stérile, aucune idée nouvelle n'y pouvait germer, je souffrais beaucoup et cependant ma souffrance me laissait presque indifférent. Cette apathie intellectuelle, ces sensations exaspérées et tant de détachement des douleurs que j'éprouvais, cette incapacité à me fixer sur un objet, à concentrer mon esprit, accusaient une profonde dépression de la volonté. Cette volonté fut cependant assez forte pour que j'aie essayé de me guérir; de longues courses à travers bois qui me fatiguèrent beaucoup, parvinrent à me rendre à moi-même; et dès que ma santé se fut un peu raffermie, les hallucinations disparurent et avec elles disparut aussi cet étrange état de ma sensibilité. Pendant cette période, il me sembla voir une fois le cimetière de la ville, les morts dans leurs cercueils et les vers qui les dévorent, ce fut une sorte de vision, un tableau qui passa rapidement devant mes yeux et qui n'avait pas le caractère de réalité vivante des hallucinations que j'ai rapportées. Au mois de novembre de la même année, je revis encore pendant une soirée, que je passai seul à la campagne en Beaujolais, le vieux château de Heidelberg passer devant mes yeux avec tout un cortège d'étranges visions très peu cohérentes que j'ai du reste notées. Depuis lors, je n'ai plus eu d'hallucinations très nettes; parfois encore je vois des lueurs, j'entends des craquements,

des bruissements, je sens en moi ce sentiment d'attente anxieuse qui précède d'ordinaire l'apparition d'une hallucination; mais rien ne paraît : l'hallucination est réduite avant même qu'elle ait eu le temps de se produire. Je ne crois pas à vrai dire que cela tienne à ce que je dispose de réducteurs plus puissants des images hallucinatoires, mais tout simplement à ce que ces images sont moins intenses.

Je puis diviser les hallucinations que j'ai éprouvées en trois classes : 1° les interprétations inconscientes de sensations morbides, interprétations qui provoquent l'apparition d'images visuelles, d'images tonales, de sensations tactiles qui sont aussitôt objectivées (le loup qui me pendait à la gorge, l'homme qui me plongeait la main dans la poitrine, etc.); 2° les visions, je veux parler de ces hallucinations très rapides, que je localisais sans précision, et qui passaient rapidement devant moi, un peu comme les images d'une lanterne magique; elles ont beaucoup d'intensité, mais les contours ont moins de netteté et les figures moins de relief que dans les autres hallucinations : ce sont toujours des hallucinations visuelles et toujours très lumineuses (les apparitions du Christ, le cimetière de Heidelberg, etc.); les caractères de cette classe d'hallucinations sont à peu près ceux des hallucinations hypnagogiques; 3° les hallucinations véritables que l'on ne saurait par des caractères intrinsèques distinguer des perceptions réelles (la femme vêtue de blanc, Mlle Is.... G., la plume d'autruche, etc.). C'est à cette classe que se rapportent les hallucinations du toucher actif.

Les hallucinations des divers sens ne créent pas en nous des tendances de même intensité à croire à la réalité de leurs objets. On peut les classer à ce point de vue dans l'ordre suivant : ouïe, vue, toucher passif, toucher actif. Les hallucinations du toucher actif ne permettent pas de douter de la réalité de leur objet, ce n'est seulement que lorsqu'elles ont cessé (elles ne durent qu'un instant très court) que la réflexion est capable de distinguer entre elles et les perceptions vraies ; cette distinction ne repose du reste sur aucun caractère intrinsèque des perceptions ou des hallucinations. Les hallucinations qui donnent avec le plus d'intensité l'impression d'être vraies sont les moins persistantes, l'ordre dans lequel disparaissent les hallucinations est d'ordinaire l'ordre inverse de celui que nous venons d'indiquer. Il m'est possible dans de certaines conditions de provoquer chez moi des hallucinations; mais ce ne sont jamais que des hallucinations de l'ouïe et de la vue.

On peut diviser en trois classes les hallucinations de la vue que j'ai éprouvées : 1° Les unes sont localisées comme le seraient des perceptions vraies; elles sont situées à la distance et dans la direction où je situerais l'objet d'une perception normale; 2° d'autres hallucinations (les visions) ne peuvent être localisées avec précision, leurs rapports de position avec les objets réels m'échappent (ces objets du reste disparaissent d'ordinaire pour moi quand j'éprouve des hallucinations de cette nature): je ne pourrais indiquer ni la place de l'image que j'ai objectivée, ni la distance à laquelle elle se trouve; cela tient peut-être

à leur très courte durée, à la rapidité avec laquelle elles me passent devant les yeux et à leur grande intensité lumineuse, qui efface les couleurs de tous les objets avoisinants ; 3° une troisième classe d'hallucinations (ce sont d'ordinaire des interprétations inconscientes de sensations morbides) est caractérisée par ce fait que l'image hallucinatoire est extériorisée en un point où un objet réel ne saurait être perçu. J'ai vu ainsi des objets ou des parties de mon corps qu'il m'eût été impossible de voir en raison des conditions physiques de la vision, si j'avais eu affaire à des objets réels donnant naissance à des perceptions vraies au lieu d'être le sujet de perceptions hallucinatoires que je localisais faussement par une fausse interprétation inconsciente. J'ai vu un dragon me mordant la nuque, comme je l'ai mentionné plus haut, et je ne voyais pas ma tête devant moi comme un objet extérieur, mais elle était située à sa vraie place — dans ses rapports habituels de position avec les autres parties de mon corps : je percevais par des sensations musculaires et tactiles sa place exacte et cependant je voyais sa partie postérieure comme si j'avais été moi-même placé derrière moi. Je rappellerai aussi cette vue très nette de mon cerveau que j'ai eue à Heidelberg. L'image très certainement devrait être située à une certaine distance en avant de l'œil; si elle est localisée en arrière de l'œil, en un point d'où il ne peut parvenir à l'œil aucun rayon lumineux, c'est que les sensations musculaires et tactiles que j'éprouvais étant rapportées au point où j'aurais rapporté normalement ces sensations, je rapportais au même point par une sorte de confusion l'image visuelle qu'elles provoquaient et dont je concevais l'objet comme cause de ces sensations. Si j'osais risquer une explication, je dirais qu'étant donné que nous extériorisons toujours les sensations d'origine périphérique, il est naturel qu'éprouvant à la fois deux sensations, l'une provenant d'une excitation pathologique des centres sensoriels, l'autre d'origine périphérique, il est naturel, dis-je, que nous rapportions les deux sensations au point où nous aurions rapporté la sensation périphérique, puisque nous n'avons aucune habitude depuis longtemps acquise qui nous permette de localiser en un point précis une sensation centrale.

Je n'ai jamais pu déterminer aucun caractère intrinsèque qui permette de distinguer une hallucination complète (exemple la femme vêtue de blanc, etc.), d'une perception vraie. Les seuls réducteurs de l'image hallucinatoire que j'ai pu déterminer sont les suivants : 1° la courte durée de l'hallucination, sa disparition brusque, comparée à la persistance des perceptions normales; 2° nous continuons à percevoir un objet réel tant que les conditions grâce auxquelles nous pouvons le percevoir subsistent, tandis que l'hallucination disparaît brusquement sans qu'aucun éloignement ou déplacement de l'objet nous ait prévenu de sa disparition prochaine. C'est un fait intéressant à noter que les hallucinations n'apparaissent pas d'ordinaire d'emblée, mais qu'elles se développent et grandissent, se rapprochent peu à peu, tandis qu'elles disparaissent toujours brusquement; 3° l'incohérence des sensations

où des séries de sensations hallucinatoires avec les sensations normales; 4° leur incohérence avec nos souvenirs; 5° l'impossibilité de faire percevoir à autrui ce que nous percevons nous-mêmes; 6° le jugement abstrait. Exemple : Je vois une personne que je sais avec certitude être à 200 kilomètres de moi, je sais qu'elle ne peut être là, je ne crois pas à ma perception; 7° la comparaison entre ces hallucinations identiques aux perceptions vraies et les hallucinations qui s'en distinguent à quelque degré dont j'ai parlé plus haut. Les localisations absurdes aident beaucoup à séparer les unes des autres les perceptions réelles et les perceptions sans objet.

Les hallucinations sont d'ordinaire précédées chez moi par un sentiment d'angoisse, d'attente inquiète; je suis en proie à la terreur vague, indéfinie de l'instant d'après. Pendant l'hallucination, ce sentiment disparaît pour faire place à d'autres sentiments très divers, agréables ou pénibles, et qui eux dépendent de la nature des hallucinations. Lorsque les hallucinations sont très nombreuses et très persistantes, surtout lorsqu'il se produit des hallucinations du toucher et de la sensibilité générale, il se crée un état de sensibilité tout spécial qui correspond aux perceptions hallucinatoires et qui est fort différent de l'état de sensibilité qui correspond aux perceptions vraies. Ces sensations anormales ne font pas sur le moi la même impression que les autres sensations, elles ne provoquent chez moi ni des sentiments, ni des actes qui soient semblables à mes sentiments et à mes actes habituels. Mais ma vie psychique ordinaire subsiste néanmoins à côté de cette vie nouvelle : de là l'impression qui se crée très vite dans mon esprit, de deux moi qui coexistent dans ce même individu, sans se mêler, sans presque communiquer l'un avec l'autre, mais qui se regardent l'un l'autre sentir et penser : les perceptions hallucinatoires et les sentiments qu'elles provoquent forment un tout plus ou moins cohérent, les sentiments et les idées de la vie normale en forment un autre beaucoup plus un et plus cohérent, distinct du premier. Si les facultés abstraites de l'ésprit sont atteintes à leur tour, on en viendra non plus à se représenter soi-même à soi-même comme étant deux, mais à croire que réellement et en fait l'on est deux. D'ordinaire le moi hallucinatoire est d'une couleur plus sombre que le moi normal qui souffre de son voisinage, qui serait heureux de se défaire de lui et ne peut y réussir; on passe aisément à l'idée délirante qu'un autre s'est emparé de vous et vous *possède*. L'attention attirée sur ce point, l'on reconnaîtra facilement dans ce moi malveillant quelques traits vagues, que l'on rendra plus précis par l'attention avec laquelle on les examine, du caractère d'un homme que l'on craint ou que l'on hait, ou qui a pris sur vous plus d'influence que vous ne l'auriez désiré; et l'on arrivera à se croire possédé par tel individu déterminé. Cela n'est point étonnant, si l'on songe que ce que nous font voir nos hallucinations, c'est ce que nous avons dans l'esprit et que, par conséquent, il nous est très naturel de doter notre moi hallucinatoire des traits de caractère et des façons de sentir qui nous sont familiers.

Les conditions qui favorisent chez moi la production des hallucinations sont la solitude, l'alimentation insuffisante, la privation de sommeil, les douleurs nerveuses du cœur, l'extrême fatigue physique, la très grande tension intellectuelle.

Un homme cultivé et réfléchi, tant que ses facultés intellectuelles resteront intactes, ne croira pas à ses hallucinations, bien qu'elles n'aient pas en elles-mêmes de caractères qui permettent de les distinguer des perceptions vraies. La croyance à l'objectivité d'une hallucination provient d'une induction mal faite, d'une erreur de jugement. Les causes de cette erreur peuvent être fort diverses. Ce qui produit la croyance c'est la durée et la cohérence de nos perceptions; le rôle de notre jugement est d'apprécier cette cohérence et cette durée. S'il en est incapable soit par suite d'un état morbide des centres d'idéation, soit par défaut de culture (c'est le cas du paysan qui croit à l'apparition qu'il a vue), l'esprit croira à la réalité objective des images qu'il a perçues. Je ne sais pas au reste comment il serait possible de distinguer des perceptions vraies un groupe d'hallucinations qui seraient aussi cohérentes et aussi persistantes que les perceptions elles-mêmes. Je crois que le seul critérium dont nous disposerions alors serait que nous pouvons agir sur les objets de nos perceptions, tandis que nous ne saurions avoir aucune action sur les images hallucinatoires que nous avons objectivées.

XI

DE CERTAINES FORMES D'HALLUCINATIONS [1]

Par M. F. Myers,
Membre associé étranger.

A propos de la communication de M. Ch. Richet sur les rapports de l'hallucination avec l'état mental des hallucinés, il me sera permis de rappeler quelques-uns des faits sur lesquels la *Society for Psychical Researches* a porté depuis plusieurs années ses investigations.

Jusqu'ici, les psychologues n'avaient pas suffisamment étudié les hallucinations survenant quand l'état mental est intact; nous avons essayé de combler cette lacune, et M. Gurney a obtenu à cet égard des communications de près de cinq mille personnes. Il est résulté de cette sorte d'enquête, que même avec un état mental irréprochable, on observe assez fréquemment les hallucinations et même plus fréquemment qu'on le croit en général.

En second lieu, nous avons réuni des cas d'hallucination dans lesquels l'hallucination susdite ne s'est produite qu'une seule fois dans l'esprit de la personne hallucinée.

Les détails de cette enquête, conduite avec les précautions habituelles, sont consignés dans un livre qui paraîtra prochainement, livre que nous avons appelé : *Phantasms of the Living*.

Dans sa notice lue à la *Société de psychologie*, M. Ch. Richet proposait trois hypothèses :

1° Celle du mensonge et de la fraude;

2° Celle d'apparitions véritables;

3° Celle d'apparitions sans réalité objective.

Nous avons cru devoir introduire une quatrième hypothèse : c'est celle d'*hallucinations véridiques;* c'est-à-dire d'hallucinations qui, sans avoir une réalité matérielle, correspondent cependant avec un fait réel, qui a déterminé, par un processus encore tout à fait inconnu, le moment et la nature de cette hallucination.

Un grand nombre d'observations ont été recueillies, dans lesquelles l'hallucination de A coïncidait exactement avec la maladie ou la mort de B.

Dans la plupart des cas recueillis par nous :

1° A n'avait jamais eu d'autre hallucination;

1. Séance du 2 novembre 1885. Présidence de M. Charcot.

2° Ni la mort ni la maladie de B n'étaient vraisemblables ;

3° La mort et la maladie de B ne pouvaient être connues de A.

Il est impossible d'admettre qu'il s'agit là d'un pur hasard qui se soit répété aussi souvent et avec une aussi éclatante similitude dans la modalité des phénomènes. Nous pensons donc qu'il faut établir une forme particulière d'hallucinations que nous appellerons « *hallucinations véridiques* » et dont l'existence est justifiée par le nombre imposant de faits authentiques recueillis par nous.

XII

A PROPOS DES IMAGES MENTALES [1].

Par M. Ch. Richet.

J'ai trouvé dans un vieil auteur du xvie siècle, s'occupant de sorcellerie et de démonologie, un passage se rapportant au phénomène des images mentales que j'avais précédemment indiqué [2].

« Il m'est maintes fois arrivé, de nuict, qu'estant en mon lict et ayant « tout le corps et principalement la teste couverte de linges et de drap « tellement que toutes choses sensibles et visibles estoient hors de « devant moy, il me sembloit toutefois advis que je voyois force cou- « leurs perses, verdes, rouges, jaunes, blanches, noires et de toutes « autres sortes : laquelle sorte de veue ne peut estre aucunement « attribuée aux sens extérieurs, et pour ceste cause je la penserois « fainte et imaginaire... Car ce ne sont pas là de vrayes couleurs, mais « seulement une action de l'imagination... A sçavoir qu'après que l'ima- « gination a esté fort excitée de quelque chose sensible, ensemble avec « le sens extérieur elle en garde l'effigie et le simulacre, la chose « estant absente ny plus ny moins que nous faisons quand nous auons « trop longtemps tenu nostre regard fiché sur quelque trop claire et « véhémente lueur, comme donne à entendre Arist. en son liure du « sommeil et de la veille. Et cela n'est seulement véritable quant est « des couleurs, mais aussi presque d'une infinité de choses; car quand « sur iour nous faisons quelque chose soigneusement ou que nous « traictons sérieusement de quelque propos, les spectres et simulacres « de telles choses se présentent de nuict à nous, et arrachent quelque- « fois de nostre esprit une voix pleine de cris et de troublement. Que « si quelcun vient à demander pourquoy nous n'auons pas tousiours « ceste vision imaginaire des couleurs, mais seulement quand nous « auons longuement et fixement regardé quelque subiet reluisant ou « verd, ou rouge ou autre d'autre couleur, nous respondons que c'est

1. Séance du 28 décembre 1885. Présidence de M. Charcot.

2. Trois livres des charmes, sorcelages ou enchantements esquels toutes les espèces et causes des charmes sont méthodiquement descrites, faicts en latin, par Léonard Vair, Espagnol, et mis en françois, par Julian Bavdon, Angeuin. Paris, chez Nicolas Chesneau, MDLXXXIII.

« pour ce que durant tel espace seulement, l'obiet sensible fait vne « forte et véhémente impression en nostre esprit, et que par ainsi si « fort que nous sommes retirez de l'obiect sensible les espèces qu'a « retenues l'imagination esmeuuent grandement la vertu imagitative, « de sorte que encore que nous ayons les yeux fermez il nous semble « aduis que nous voyons tout verd, rouge ou teint de quelque autre « couleur, telle que la veue l'a considérée. »

Il y a évidemment une certaine confusion, dans l'esprit de ce vieil auteur, entre les images rétiniennes consécutives et les images consécutives, que j'appellerai cérébrales. Celles-ci se manifestent bien plus longtemps après la vision extérieure que les images rétiniennes, qui n'ont lieu que dans les quelques minutes qui suivent la vue de l'objet éclatant. Cela tient sans aucun doute à la puissance plus grande de mémoire des appareils centraux que des appareils périphériques; mais, dans l'un et l'autre cas, c'est le même phénomène. L'image rétinienne, comme l'image cérébrale, est la manifestation de la propriété de mémoire des tissus qui conservent le souvenir de l'excitation longtemps après qu'elle s'est produite.

TABLE DES BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE

POUR 1885

—

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD et GALLOIS.